

LA VOIX DU PAYSAN CONGOLAIS

MENSUEL D'INFORMATIONS DU MONDE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT- Prix: 1000 FC KIN- 1500 FC Provinces
CINQUIEME ANNEE-N°09- MARS 2010- EDITEUR : BAUDOIN HAMULI - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-BAPTISTE LUBAMBA

Des centrales de services pour l'évacuation des produits agricoles des paysans vers les villes

Lire en pp 2,4,5,6&7

PROVINCES

- Bas Congo: La Coopéc Mayombe s'impose de plus en plus avec un accroissement de membres

P 15

- Première Convention des Organisations Paysannes pour le Développement de l'Equateur

P- 17

- REPORTAGE
La route Kisangani-Banalia en état de détérioration avancée

PP 8 & 9



C'est ce véhicule de 14 tonnes qui assure l'évacuation des produits agricoles vers Kinshasa

RDC: Quel budget pour l'agriculture en 2010 ?

Lire en p 3

INTERVIEW

Alain Huart : « Le CARG a été mis en place pour pallier l'absence d'un dialogue entre acteurs du monde rural »

Lire en page 10

Fiche Technique
Techniques culturelles et de conservation de manioc

Lire en pp 21,22 & 23

Le CENADEP a démarré les opérations d'évacuation des produits agricoles des organisations paysannes vers Kinshasa

Par Jean-Baptiste Lubamba

La session de lancement du programme sur les opérations de commercialisation des produits alimentaires agricoles des organisations paysannes du Bas-Fleuve vers Kinshasa et d'autres villes du Bas-Congo a eu lieu du 25 au 26 janvier 2010. Les organisations paysannes partenaires du CENADEP ont placé ces opérations dans le cadre d'une stratégie alimentaire à deux volets : contribuer à



Déchargement à Kinshasa des produits agricoles venant du Bas-Congo

Editorial

Un renouveau dans le monde paysan de la RDC

Par Baudouin Hamuli

De milliers de tonnes de produits agricoles pourrissent dans les greniers villageois en République Démocratique du Congo pendant que dans les différentes agglomérations urbaines du pays, trouver à manger reste un véritable parcours du combattant pour certains responsables de familles.

Il se pose ainsi un véritable problème d'évacuation de la production agricole paysanne vers les centres urbains. La solution serait de doter chaque coin et recoin du pays de voies de desserte agricole. Mais à ce jour, nous sommes loin d'être satisfaits car les voies essentielles d'évacuation à travers le pays, sont dans un état précaire de détérioration avancé.

La route Boma- Tshela, colonne vertébrale du Bas Congo, est abimée. Le tronçon Banalia- Kisangani reste difficile à emprunter pourtant cette route est très importante pour la viabilité de la Province Orientale. Des exemples sont nombreuses. On peut citer aussi la route Kinshasa Bandundu en pleine réhabilitation.

Fort de sa mission qui est celle de travailler pour un développement participatif, le Centre National d'Appui au

(suite en page 5)

Ce numéro a été réalisé grâce à l'appui financier de
SOLSOC & SOS FAIM

stimuler la production alimentaire dans le Bas Fleuve en payant un prix convenable aux producteurs agricoles regroupés dans les organisations paysannes et revendiquer l'appui financier des investisseurs en faveur du milieu rural afin d'évacuer les excédents alimentaires des paysans vers les villes, et contribuer ainsi à assurer l'autosuffisance alimentaire et la

souveraineté alimentaire du pays. Il ont également examiné avec SOS Faim Belgique l'orientation d'un plaidoyer commun à mener auprès du Gouvernement belge et de l'Union européenne d'une part et d'autre part auprès du Gouvernement congolais. Ces opérations sont triangulaires basées sur trois zones à savoir pour la zone nord, SOS FAIM via CENADEP/ COOPEC MAYOMBE, la

zone excédentaire du Bas Fleuve et la zone déficitaire Kinshasa/Matadi/Moanda. Les opérations triangulaires sont utiles pour la population et pour les associations. Elles stimulent la production agricole. Mais toujours est-il qu'il faut renforcer le travail d'organisation et de bonne gestion des opérations et bien organiser le travail de plaidoyer au Nord et au Sud ■

Diverses réactions des O.P. à l'arrivée du camion à Kizu

Présidente de l'APROFEL et
Présidente Provinciale du mouvement paysan FOPAC

(Cité de Lukula, Territoire de Lukula)

«Nous sommes dans la joie de voir ce camion tant attendu. Seulement, nous demandons au Cenadep de fixer le prix de location qui soit légèrement inférieur au prix courant pour fidéliser les clients (paysans producteurs)».

Membres de l'APAKI
(Kiobo Kizu, Territoire de Tshela)

«L'arrivée du camion est une fierté pour nous et pour Cenadep dans la mesure où le travail que ce camion va faire aidera les paysans de Tshela. Néanmoins, nous demandons au Cenadep de prendre les dispositions pour sécuriser les paysans qui accompagneront nos produits au niveau de Kinshasa. Aussi, songer déjà au pourcentage à remettre aux commissionnaires qui arrivent à réunir la charge qui remplit le camion comme ça se fait ailleurs (chez d'autres transporteurs)».

(suite en page 4)



Les représentants des O.P. assistent au déchargement à Kinshasa

RDC: Quel budget pour l'agriculture en 2010 ?

Emmanuel Kokolo

La République Démocratique du Congo a adopté un budget de l'ordre de 4,9 milliards de dollars américains, (4.181,2 milliards de Francs Congolais) pour l'année 2010. Un montant qui contraste énormément avec les objectifs du vaste programme de reconstruction mis en route par les autorités du pays. La part du budget alloué à l'agriculture est de 995.215.475,73 Francs

Kinshasa, sous l'égide de la FAO, dont le thème était « la formulation d'une stratégie nationale de la mécanisation agricole en RDC ». On croit savoir que les résolutions sorties de cet atelier vont guider l'action gouvernementale sur cette question de la mécanisation agricole.

Il est également prévu l'équipement, la formation, l'encadrement des producteurs, l'implantation des zones agricoles pilotes et l'électrification rurale.

l'agriculture en 2010, la RDC bénéficie heureusement des appuis dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale qui l'aident à relancer son agriculture, à l'instar de ce montant de 80 millions d'Euros offerts par l'Union Européenne pour financer les infrastructures routières et les pistes de dessertes agricoles. Il faut également parler de cette convention de financement « contribution à la relance

de la production agricole » de 12 millions d'Euros qui se décline en 7 projets répartis au Bandundu et à l'est du pays. L'INERA (Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique) bénéficie également de plusieurs financements de la part de l'Union Européenne. Il y a aussi le projet PACE (Panafriquean Control of Epizootie) qui veut renforcer la RDC dans ses capacités de contrôle des grandes maladies animales avec un budget de 1,3 millions d'Euros sur 4 ans.

D'autres apports viennent de pays comme le royaume de Belgique qui a signé avec la République Démocratique du Congo, deux conventions portant sur la réhabilitation des pistes agricoles au niveau rural pour un montant de 31 millions d'Euros.

Toutes ces contributions doivent réellement aider la RDC à s'afficher comme une puissance agricole en Afrique. Cette ambition est même expressément affirmé dans le nouveau code agricole en gestation dont les objectifs sont entre autres de restaurer les conditions

ACTUALITES

d'investissement des agriculteurs petits et grands, et du financement du secteur agricole ; de recréer un cadre harmonieux entre l'Etat, ses services, les opérateurs économiques, la paysannerie ; de créer une dynamique autour de la décentralisation, avec les Gouvernements provinciaux, les élus, la Société civile pour la mise en valeur des ressources au profit des populations (dynamique communautaire, mouvement associatif, coopératives, etc.); de soutenir la réhabilitation des infrastructures rurales, la recherche agronomique appliquée aux besoins■



Une part de 1,8 % a été réservée à l'agriculture pour 2010 en RDC

Congolais, soit 1,8 % du budget 2010. Voilà un seuil qui est loin d'effleurer celui fixé à Maputo (capitale de la Mozambique) où en 2003, les Etats africains se sont engagés à consacrer 10 % de leur budget national à l'agriculture.

Cette part réservée à l'agriculture devrait servir à la relance du secteur agricole à travers un programme de mécanisation, de distribution d'intrants et de réaménagement des routes de desserte agricole, lit-on dans l'exposé du gouvernement qui a pris l'option d'engager 500 professionnels d'agriculture chargés d'accompagner cette mécanisation agricole. Cette question de mécanisation a d'ailleurs été au centre d'un atelier organisé, fin mars 2010 à

Bien plus, le secteur agricole va aussi bénéficier du transfert effectif vers les provinces des responsabilités en matière des dépenses salariales. Ce qui va aider à une

meilleure prise en charge des agents affectés dans les différents services agricoles provinciaux qui ont été pendant longtemps irrégulièrement rémunérés. Malgré la modicité des sommes affectées à

Répartition inégale de 700 tracteurs?

La répartition de 700 tracteurs du gouvernement, inscrit dans le cadre de la mécanisation de l'agriculture en RDC, a suscité un débat houleux à l'Assemblée Nationale. Au cours de la plénière de mercredi 31 mars 2010, les députés nationaux voulaient savoir dans une questions d'actualité adressée au Ministre de l'Agriculture, les critères

de répartition de ces tracteurs pour la simple raison que certaines provinces ont pris plus de tracteurs que les autres. Selon eux, le critère potentialité agricole de chaque province n'était pas pris en compte.

Le Ministre de l'Agriculture soumis de s'expliquer sur cette question, a souligné que la répartition des tracteurs se présente de la manière suivante : Kinshasa a eu 35 tracteurs, Bandundu 65, Equateur

50, Kasai Oriental 60 dont 57 sont déjà arrivés à Mbuyi Mayi et 3 encore à Lubumbashi, Kasai Occidental 60 dont 56 sont arrivés à Kananga et 4 traînent encore à Ilebo., Katanga a obtenu le gros lot avec 120, Province Orientale 75, Maniema 40 dont 15 traînent encore à Kamina, Nord Kivu 40, Sud Kivu 40. Le Ministre de l'agriculture a demandé aux députés de ne pas politiser cette distribution. Il a assuré que la gestion sera

faite avec le concours des Carg. Cette séance s'est clôturée sans débat puisque la question d'actualité n'appelle pas de débat à l'Assemblée Nationale. Les députés nationaux sont restés sur leur soif.

La question que l'opinion se pose est celle de savoir s'il faut relancer l'agriculture avec des tracteurs ou il faut appuyer et renforcer les paysans■

La centrale de services de Boma: mode d'emploi

responsable de la centrale doit s'assurer de plusieurs aspects :

- l'identification de la nature et de la quantité des

entendu). Cette collaboration est marquée par des contacts permanents dans les deux sens (circulation de l'information). Le calendrier

transporter qui puisse rentabiliser l'opération (et chez les clients et pour la centrale);

2. Le manque d'un camion approprié pour évacuation des produits agricoles de lieux de production vers l'asphalte;

3. Le manque de produits au niveau des OP à certaines périodes bien qu'elles soient programmées au calendrier d'évacuation;

4. Certaines imperfections rencontrées pendant la période expérimentale

6. Perspectives et souhaits

1. A défaut de modifier le châssis pour agrandir la carrosserie, acquérir un

dolly pour pouvoir transporter une plus grande quantité de produits par souci de rentabilité.

2. Prévoir un autre camion ou un tracteur de relais pour évacuation de produits de lieux de production aux points de regroupement et de rechargement au niveau de l'asphalte. Au besoin, signer des protocoles d'accord avec les transporteurs locaux.

3. Capitaliser et maîtriser tous les paramètres de la période expérimentale pour mieux orienter l'action à l'avenir■

Propos recueillis par
JB LUBAMBA



Jacques Tsila, responsable de la Centrale de service de Boma

1. Mission de la centrale de service

La centrale de service a pour mission de contribuer à la recherche de solution à la problématique agricole (opération alimentaire) au niveau de transport et évacuation des produits agricoles et d'autres services spécifiques par la mise en place des moyens adéquats de transport.

2. De l'organisation de la centrale et des activités

La centrale de Boma est un département technique de l'antenne qui s'inscrit dans les opérations économiques. Elle travaille sous la supervision du chef d'antenne mais géré par un responsable (gestionnaire). Elle bénéficie de la logistique de l'antenne pour assurer la mobilité du gestionnaire.

Pour les activités, la centrale enregistre les demandes des paysans et OP, les analyse et fait des programmations à base d'un calendrier établi et, ce en fonction de la nature et de la quantité de produits. Au préalable, on fait le constat en s'informant sur le lieu où se trouvent les produits pour avoir une vision claire.

Lorsque la demande est faite à la centrale, le

produits au lieu de regroupement. S'assurer d'une part que la charge maximale (12 Tonnes) sera atteinte et d'autre part de la rentabilité de la marchandise à transporter; - à base du constat qu'il a effectué sur le lieu, il fait rapport au Coordonnateur de l'Antenne - le camion peut aller faire le chargement si les conclusions aboutissent après examen et obtenir l'aval du coordonnateur. Le chargement des produits ne se fait qu'au niveau des localités situées sur l'asphalte.

3. Des relations avec les OP et collaboration

Les OP sont les premières bénéficiaires du camion et collaboratrices de la centrale. Elles ont le privilège d'utiliser le camion sans au préalable verser un acompte au départ et payer la course après vente (en remplissant les critères du départ bien

d'évacuation est périodique et programmé par Pool. Il s'adapte au contexte et n'est donc pas statique. Il est flexible.

4. Collecte des produits et évacuation sur Kinshasa

Les produits sont regroupés à des endroits précis sur l'asphalte qui sont des sites de stockage convenus entre la centrale et les OP concernées. Les associations s'organisent pour évacuer leurs produits du lieu de production jusqu'à l'asphalte. Après évaluation par le responsable de la centrale de la nature et de la quantité, l'aval du coordonnateur est requis pour que le camion aille prendre la charge pour l'amener dans un autre centre urbain de consommation.

5. Difficultés

1. La carrosserie du camion est trop petite par rapport à la quantité de charge à

Diverses réactions des O.P à l'arrivée du camion à Kizu

(suite de la page 4)

Membres des OP APMAN et AVEM (Mangala, Territoire de Boma rural)

«Le camion va nous aider à mieux commercialiser nos produits car c'est une des réponses à un des problèmes majeurs qui a provoqué notre échec dans le premier crédit nous accordé par la Coopec Mayombe. Mais nous suggérons au Cenadep de veiller au respect du temps par les OP. Aussi, nous exprimons une crainte sur la capacité du véhicule de prendre le tonnage nécessaire pouvant nous permettre de rentabiliser la course car la carrosserie semble trop courte par rapport aux camions que nous utilisons souvent. Merci à SOS Faim et au Cenadep pour avoir pensé à nous. Nous sommes très content»

Président de l'ADEPECL (Lukula, Territoire de Lukula)

«Le camion va nous faciliter la commercialisation de nos produits. Nous ne connaissons plus de retard dans l'évacuation de nos produits pour les vendre à Kinshasa. Mais, il y a un problème qui va se poser pour remplir ce camion car, présentement les OP ne disposent plus assez des fonds important pour acheter une grande quantité des produits agricoles à la hauteur de ce camion. Aussi, nous demanderons au Cenadep de négocier avec les transporteurs locaux en signant des protocoles d'accord pour faciliter l'évacuation des produits des sites de production inaccessibles pour notre camion (villages) vers l'asphalte (lieu de ramassage ou regroupement des produits)»

Propos recueillis par TITTY PUNGU lors de la mission de suivi de SOS Faim dans le Bas-Fleuve du 19 au 21/02/2010.

Responsable de la centrale de services du Cenadep à Kinshasa

Mme Séraphine Kebasani: « Notre mission est d'organiser les circuits de commercialisation des produits agricoles venant du Bas-Congo »

Quelle est la mission de la centrale de services ?

La centrale de Kinshasa a pour mission de contacter les OP, discuter avec les OP le calendrier

dans quelle mesure on peut travailler en synergie; contacter les autres OP appuyées par d'autres partenaires pour leur offrir les services du camion, et

camion soit chargé par les commerçants de Soyo qui nous payent un forfait pour n'acheter rien que du carburant. Ceux-ci ne peuvent aller au delà de ce montant car, disent-ils, la charge à la descente est alléatoire et ils en profitent pour fixer leur prix. Paradoxalement plusieurs camions attendent pour avoir le peu d'argent proposé.

Quelles sont les difficultés ?

La difficulté à laquelle est butée la centrale de Kinshasa c'est de trouver une charge qui paye comme il se doit à la descente du camion. Nous avons sollicité des entreprises comme la Beltexco et la Marsavco pour avoir un partenariat

en vue d'amener leurs produits sur l'axe Boma-Tshela. Nous attendons encore la suite aux lettres introduites.

Quelles sont les perspectives ?

Nous souhaitons à ce que les gens qui ont des activités sur notre axe d'intervention nous contactent pour voir comment obtenir un partenariat pour rentabiliser la course Kinshasa- Boma-Tshela. Nous envisageons aussi aider les paysans de la périphérie de Kinshasa à évacuer leurs produits sur Kinshasa.

Propos recueillis par JBL



Mme Seraphine Kebasani du centrale de service Kin

d'évacuation des produits en vue de planifier la rotation du camion.

Comment est-ce que la centrale s'organise-t-elle ?

En ce qui concerne son organisation, elle descend sur terrain pour aider les OP à regrouper les produits sur l'asphalte aux points de ramassage. Pour cela, elle devra rencontrer les camionneurs qui entrent dans les villages loin de l'asphalte pour voir

aussi d'autres paysans ou commerçants de la région pour permettre à ce que le véhicule ait toujours de quoi ramener à Kinshasa. Le camion quitte Kinshasa dès que la centrale de Boma confirme qu'il y a des produits à prendre dans le Bas fleuve. Comme le camion ne peut pas descendre vide, il faut trouver une charge. On prend quelque fois quatre jours pour attendre que le

Editorial

Un renouveau dans le monde paysan de la RDC

(suite de la page 2)

Développement et à la Participation Populaire (Cenadep) a monté une stratégie pour venir en aide aux organisations paysannes en provinces en vue de leur permettre de conserver et d'évacuer leurs produits vers les centres urbains. Pour ce faire, cinq centrales de services-véritables pools de développement - ont vu le jour dont deux à Kinshasa et Boma dans le Bas Congo et trois en Province Orientale (Kisangani, Banalia et Bafwasende).

Bien plus, le CENADEP a installé ce qu'il faudra appeler des Comités locaux de développement (CLD). Ces CLD ont pour mission de sensibiliser les jeunes à s'impliquer dans les actions de développement de leurs cités respectives. Sept CLD ont été installés jusqu'ici en Province Orientale.

Le CENADEP compte ainsi étendre ces initiatives de développement à la base dans toutes les provinces du pays. Et pour cela, il compte énormément sur les appuis de ces partenaires, notamment 11.11.11, S.O.S Faim, PAC , etc.

ACTUALITES

CENADEP

Centre National
d'Appui au
Développement
et à la
Participation
Populaire

Ong congolaise
Promotion du
développement
participatif

Domaines
d'intervention:

- Fadoc
- Droits Humains et Genre
- Programme agricole
- Ressources naturelles
- Droits et Démocratie

www.cenadep.net

Banalia aura bientôt sa première centrale de services pour les exploitants artisanaux de diamant

Le Cenadep a été représenté à cette manifestation par le Chargé de programme «*Plaidoyer dans le domaine des industries extractives*», dépêché à partir de Kinshasa, M. Jean Baptiste LUBAMBA . On a noté aussi la présence du Coordonnateur de l'antenne Cenadep de la Province Orientale, le professeur Christophe LIPIPA et aussi du Chargé de l'Administration et finance de l'antenne CENADEP/ Province Orientale, M. Yves LUTUMBA ainsi que de creuseurs et habitants de Banaliace.



Cérémonie de lancement des travaux de construction de la centrale de services Banalia par l'Administrateur du Territoire, M. Jean Bosco Ngamubiem E sese

La construction du bâtiment devant abriter la centrale de services des exploitants artisanaux de diamant de Banalia a effectivement démarré depuis dimanche 21 mars 2010. La cérémonie de lancement des travaux a été présidée par l'Administrateur du territoire de Banalia, M. Jean Bosco Ngamubiem E sese, en présence des membres de la Coopérative de Banalia, une structure encadrée par le Cenadep en collaboration avec les autorités coutumières.

Prenant la parole, l'Administrateur du territoire de Banalia a loué l'initiative du Cenadep qui vise au finish le développement de Banalia. Il a dit son admiration pour le Cenadep qui est passé de la parole aux actes, car beaucoup d'ONG multiplient des ateliers, des réunions sans actions concrètes de développement sur terrain. Il a promis son soutien moral à cette initiative afin qu'elle aboutisse à bon port, au profit du territoire avant

de souhaiter plein succès aux travaux. Il a émis le voeu de voir les creuseurs s'impliquer totalement dans la réalisation de ce projet afin que l'œuvre puisse avancer et concourir au développement de Banalia. Il a terminé son mot en remerciant tous les membres de la COCADIBA(Coopérative des creuseurs artisanaux de Banalia) pour leur contribution. Le chef coutumier Sasiya a, en dialecte «ngelema», souhaité que cette construction puisse bien évoluer et qu'on ne

puisse pas avoir les cas des accidents dans ce chantier, que tout le monde puisse travailler en collaboration pour faire avancer le travail dans le calme et la sérénité. A titre symbolique, il a versé un peu de boisson sur terre pour que les esprits des ancêtres accompagnent les travaux. Le chef de programme Jean Baptiste LUBAMBA ainsi que le Coordonnateur de l' antenne, le professeur Christophe LIPIPA, ont remercié tour à tour l'Administrateur du territoire et le Chef coutumier pour cette collaboration et pour

l'accueil dont la délégation a été l'objet durant son séjour à Banalia.

A la fin, le président de COCADIBA, Atani Mutu Kombozi, s'est engagé à mobiliser tous ses membres (128) pour que chacun apporte la contribution locale en graviers , moellon, briques et autres services pour la construction nécessaire de la centrale de services de Banalia.

**Professeur Christophe Lipipa Posho
Coordonnateur de l'Antenne Cenadep/PO**

Chargé de finances et administration de l'antenne Cenadep/ Kisangani

Yves Lutumba: « La centrale de services de Banalia a pour mission de créer un véritable consortium de développement des creuseurs artisanaux de diamant »

Quand est-ce qu'on va construire la centrale des services à Banalia ?

Au fait le projet de construction de la centrale de service à Banalia sera matérialisé à la mi-mars de l'année en cours.

Pourquoi une centrale des services à Banalia, sa mission et ses objectifs ?

Une centrale des services à Banalia s'explique tout simplement par le fait que Banalia est l'un des deux axes pilotes retenus dans le cadre de la mise en oeuvre du programme «Economie extractive et

plaidoyer social en Province Orientale». En effet, le CENADEP dans ces deux axes a réussi à organiser les creuseurs artisanaux de diamant en association. D'une manière particulière, sur Banalia, nous avons 4 structures des creuseurs dont 3 comités locaux de

développement et 1 précoopérative :
-au PK 36, centre Bayaswa, un comité local de développement des creuseurs artisanaux de diamant ;
-au PK 62, centre Belgika, un CLD ;
-au PK 110, centre Mambo, un CLD et,

-au PK 128, à Banalia, une précoopérative.

Le choix de construire la centrale de service à Banalia a été fait pour autant qu'il y existe déjà une précoopérative des creuseurs. Et en plus, les membres de

(suite en page 7)

Chargé de finances et administration de l'antenne Cenadep/ Kisangani

Yves Lutumba: «La centrale de services de Banalia a pour mission de créer un véritable consortium de développement des creuseurs...»

(suite de la page 6)

ladite précoopérative ont respecté certaines exigences ou préalables du CENADEP en perspective de la construction de la centrale notamment la fabrication des briques, l'obtention d'un terrain, et puis dans la phase de la construction, leur apport dans la construction en termes de sable fin, mélangé, etc. Sa mission est de créer une visibilité de la précoopérative des creuseurs artisanaux de diamant de Banalia et d'en faire un véritable consortium de développement.

Les objectifs de la centrale des services sont :

- Créer un cadre idéal de travail pour la coopérative et les autres structures locales et extérieures du milieu ;
- Avoir un cadre agréable de séjour des visiteurs dans ce milieu ;
- Susciter l'émulation en matière d'habitation confortable et durable dans le milieu ;
- Constituer une source des revenus supplémentaires pour cette organisation ;
- Pérenniser et diversifier les actions de la Précoopérative ;
- Renforcer l'estime et la cohésion des creuseurs dans la communauté.

Qu'est ce qu'une centrale va faire comme activité ?

La centrale des services, c'est un bâtiment qui va abriter deux bureaux, une salle des réunions, un dépôt et cinq chambres. En effet, les deux bureaux sont exclusivement pour le fonctionnement de la



Yves Lutumba en visite sur le terrain

précoopérative. La salle disposition de toute organisation des réunions sera à la organisation ou

association qui voudrait organiser un atelier ou une réunion. Néanmoins, elle sera payable pour un montant raisonnable. Mêmement pour le dépôt et les chambres.

Quels bénéfices les communautés locales peuvent tirer de cette centrale ?

Naturellement, la centrale de services est un ouvrage à impact communautaire. En effet, à Banalia, il existe peu des maisons construites en matériaux durables, soit une moyenne de 10 à 15%. La construction de la centrale apporte un plus dans l'urbanisation du centre et réduira tant soit peu le problème récurrent de logement des visiteurs et celui de l'organisation des rencontres ou réunions.

L'apport des CLD sur cet axe Banalia à Kisangani ?

Les CLD sur l'axe Banalia ont certainement apporté un apport dans le sens d'épanouissement de leur

milieu. En effet, les membres du CLD des creuseurs artisanaux de diamant de Mambo ont cultivé un champ de paddy et actuellement il est de plus au moins un hectare. A Belgika, les creuseurs ont aussi un champ, de paddy, maïs, etc. de la même dimension pratiquement 1 hectare. La grande difficulté pour ces creuseurs est le transport. Ils souhaitent vendre leurs produits à Kisangani mais sont butés à des sérieux problèmes d'évacuation de leurs marchandises. **JBLubamba**

Nord-Kivu: la Fédération des Producteurs Agricoles du Congo a formé des journalistes sur les actions et enjeux du mouvement paysan

La Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Congo, FOPAC/Nord Kivu, en collaboration avec IFDC/CATALIST, a organisé, du 07 au 09 avril 2010 à l'Hôtel Ishango de Goma, une formation en faveur de journalistes congolais. Cette formation vise à fournir des informations aussi théoriques que pratiques sur les actions

et enjeux des mouvements des regroupements paysans, sur les technologies promues par le projet CATALIST et actions entreprises par les producteurs agricoles afin de mieux comprendre le développement de l'agri-business.

Le projet CATALIST (*Catalyser l'Intensification Agricole Accélérée pour une Stabilité Sociale et Environnementale*) est un

projet de promotion et d'appui au développement des technologies et filières des productions agricoles rentables.

Cette formation avait comme objectifs d'encadrer les journalistes en vue d'une meilleure compréhension sur la technologie GIFS, notions de chaînes de valeurs, code foncier, agricole et forestier de la RDC; entretenir les journalistes

des techniques de collecte, traitement et diffusion des informations sur des questions agricoles; Informer et sensibiliser les journalistes sur les actions et enjeux du mouvement paysan dans ses différentes formes afin de créer les liens et collaboration entre les deux entités ■

Riz, huile de palme, fufu, maïs ... moisissent sur la route Kisangani-Banalia en état de détérioration avancée

Un reportage de Jean-Baptiste Lubamba



La route Kisangani-Banalia en piteux état

La route Kisangani-Banalia, longue de 128 kilomètres, est la mère nourricière de la ville de Kisangani qui en dépend largement. Car la grande majorité de produits agricoles tels que le manioc, le maïs, le riz, la banane plantain, l'huile de palme... atteignent Kisangani par cette route. Elle est aussi une source d'approvisionnement de Kisangani en gibiers et poissons. C'est pratiquement la route du ventre pour cette ville martyrs devenue aujourd'hui ville de l'espoir. Cette route a aussi une dimension transafricaine puisqu'elle débouche jusqu'en République Centrafricaine et elle ouvre la voie vers Buta et Panga; deux importants centres d'exploitation artisanale de diamant et de l'or. Mais, cette route d'une importance capitale est dans un état de dégradation avancée à tel point qu'après le point kilométrique 57, l'enfer démarre pour les conducteurs de motos et vélos. Difficile de dire s'il s'agit d'une route, d'une piste de course automobile, d'un sentier... Parmi les endroits coupe gorge, difficile à franchir, il y a le village Yambelo au

Point Kilométrique 53 ; à l'entrée et à la sortie de Belgika au point kilométrique 62 jusqu'à Bandambila au point kilométrique 76 en passant par Bandjale au point kilométrique 64. La situation devient pire au niveau de Points Kilométriques 80, 88, 93 et enfin entre les points kilométriques 101 et 102. Lors de notre dernière mission à Banalia du 17 au 21 mars 2010, nous avons constaté que de Kisangani au Point Kilométrique 57, la route est en train d'être réhabilitée par l'Office des routes. Les gros engins de cette entreprise tentent bien que mal d'aplanir et d'agrandir cette voie à un rythme lent. Malgré la poussière, on peut bien rouler sur ce tronçon même à 100 km à l'heure. Mais, un chauffeur nous raconte : « l'Office des Routes est sur ce chantier depuis Août 2009 et il n'a réalisé à peine que 57 kms et à cette allure quand va-t-il atteindre Banalia ? ». En faisant bien un petit calcul, on se rend vite compte que l'Office fait presque 7 kilomètres par mois. Donc, il pourra atteindre Banalia dans presque 7 mois pour

réaliser 71 kilomètres. Il pose comme problème le manque de carburant, mais ces engins sont devenus les lieux d'approvisionnement de « kadhafi », les vendeurs clandestins de carburant qui y arrivent nuitamment pour acheter le fuel afin de revendre à Kisangani. Au point kilométrique 36, c'est la grande rivière Lind qui est coupé par un pont construit à l'époque coloniale en fer avec des planches complètement vieilles avec des morceaux détachés qui tombent dans la rivière. Un conducteur de moto confie : « On va changer les planches

quand il y aura un accident et les autorités viendront inaugurer le pont réhabilité, au lieu de le faire maintenant ». Après le Point Kilométrique 57, c'est le début du calvaire pour les motos et vélos qui osent encore braver cette route. Les arbres coupés sont étalés sur de rivières servant des ponts de fortune qu'il faut aborder avec tact sinon on se retrouve dans l'eau. A défaut, les utilisateurs traversent les rivières directement. Plusieurs étangs d'eau sont devenus intarissables sur ce qui reste de la route et à certains endroits les

canards et les porcs prennent la route en assaut. Pour les contourner, il faut beaucoup de tacts sinon l'on chute. Sur certains tronçons, les bambous envahissent la route et bloquent même le passage à tel point qu'il suffit d'une distraction pour recevoir des bambous sur la tête ou dans les yeux... Les accidents de vélos ou de motos sont devenus de faits banals au regard de leurs fréquences. Yves Lutumba, Chargé des finances du Cenadep/Kisangani se réjouit d'avoir fait trois chutes à l'aller et trois autres au retour en moto, sans incidents majeurs, puisque les autres en font plus que ça. Quand il pleut, la situation se complique davantage et la fréquence d'accidents peut se multiplier surtout dans les montagnes. Compte tenu de cet état de route, les seuls moyens de transports reliant Kisangani-Banalia restent la moto et le vélo. Pour les motos, le prix de transport est de 50 dollars US par course et 2 dollars de ration pour le conducteur.

(suite en page 9)



Le vélo reste le seul moyen de transport des produits agricoles sur l'axe Kisangani-Banalia

Riz, huile de palme, fufu, maïs ... moisissent sur la route Kisangani-Banalia en état de détérioration avancée

(suite de la page 8)

Pour le vélo, le prix de transport est de 20 dollars US par course et 5 dollars de ration pour le conducteur qui pédalent nuit et jour avec des bagages parfois exagérés. Les motos mettent 8 à 9 heures de route de Kisangani pour atteindre le centre de Banalia tandis que les vélos mettent deux jours voire trois pour rejoindre Banalia centre. S'il pleut, ces estimations doivent être revues à la hausse à cause des flaques d'eau et de la boue...

Ce sont là les deux moyens les plus utilisés. Les véhicules, 4x 4 soient-ils, peuvent mettre trois à quatre jours. Les quatre roues n'osent même pas emprunter cette voie au risque de se démolir sans autre forme de procès.

Comme les vélos et les motos ne peuvent pas transporter des quantités importantes des produits agricoles pour nourrir une si grande ville comme Kisangani, conséquences, les produits vivriers des paysans pourrissent dans leurs maisons en attendant des moyens d'évacuation. Les plus courageux et valides prennent des vélos pour atteindre des centres urbains afin de vendre leurs marchandises, au prix de mille et un sacrifices et déboires.

Au point kilométrique 62, c'est le Centre de Belgika, réputé grande réserve d'exploitation d'huile de palme, de la production du manioc et du riz paddy. Un vendeur du marché nous explique: « Ici, la marchandise coûte moins cher, car 25 litres de l'huile de palme se vend à 8 000 FC contre 14 000 FC à Kisangani, le panier du fufu se vend à 4 000 FC contre

7 500 à 8 000 FC à Kisangani. Le sac du riz paddy coûte 7 000 FC à Belgika contre 20 000 FC à Kisangani ».

Pour pallier aux problèmes de transport du riz, des décortiqueuses commencent à s'installer dans certains villages ou cités. Ils sont l'œuvre des ressortissants Nande, reconnus comme de

autres produits, des quantités importantes d'huile de palme moisissent dans les maisons faute des moyens d'évacuation.

A Belgika, il y a l'usine de Liende, spécialisée autrefois dans la production de l'huile de palme. Aujourd'hui, cette usine est à l'article de la mort. L'herbe a envahi les

niveau de plantation des cacaoyers sans savoir pourquoi», déclare un habitant. Mais, il y a un retour timide des activités avec la présence des gens qui font la cueillette du cacao pour aller le vendre vers une destination inconnue.

Après 8 heures de route, nous sommes arrivés épuisés, fatigués,



Fabrication de l'huile de palme sur la route de Banalia.

grands commerçants du pays. Elles permettent aux populations de traiter leurs riz sur place. Ceux qui ont l'argent paient les services, d'autres laissent quelques quantités de riz aux propriétaires. Il y a des décortiqueuses à Belgika, Mambo, Badambila et à Yambelo.

Du point kilométrique 57 à 110, la production de l'huile est intense. Nous avons pu le constater lors de notre passage dans de nombreuses usines artisanales de fabrication de l'huile de palme le long de la route. Les femmes sont associées à cette activité de production et les enfants sont aussi initiés dès leurs bas âges à partir de 6 ans. Comme pour les

plantations et un commerçant nous raconte: « A l'époque, cette usine produisait l'huile de palme de bonne qualité, mais elle a été victime des pillages opérés par de différentes rebellions. Aujourd'hui, les plantations sont abandonnées aux populations qui exploitent contre quelques quantités d'huile à réserver au propriétaire, soit 1 bidon d'huile en fonction des hectares reçus ».

Du point kilométrique 18 au P.K 36 au sortir de la ville de Kisangani, on remarque des plantations de cacao dans le cadre d'un projet cacaoyer mort-né à Bangamisa. «Ce projet s'est arrêté à mi-chemin au

essoufflés au point kilométrique 128, à Banalia après plusieurs gymnastiques parfois périlleuses. Banalia ressemble à un village qui borde la rivière Arwimi aux dimensions d'un fleuve, recelant beaucoup de poissons dont ceux communément appelés « sulu ». La pêche et l'agriculture constituent de grandes activités des populations de ce territoire, mais le problème reste celui de l'évacuation.

L'argent circule beaucoup à cause de la présence de plus de cent foyers miniers dans les environs et même dans la rivière Arwimi. Mais, le centre Banalia ne connaît pas un

REPORTAGE

développement fulgurant à cause de l'état de la route. Banalia est un grand centre sans eau potable, ni électricité. A part des bâtiments construits par les religieux, des anciennes bâtisses de l'administration construits au temps de la colonisation, des églises, les bâtiments en dur sont à compter du bout de doigt.

Il y a un beach pour la traversée de la rivière Arwimi pour Buta. Il n'y a ni pont, ni bac! La traversée ne se fait que par des pirogues à pagaie (100 FC) qui causent souvent des cas de noyade pendant la période crue.

Après notre mission, nous quittons Banalia avec beaucoup de soucis et de cauchemars rien qu'à penser à tous ces obstacles qu'il faudrait affronter sur la route pour arriver à Kisangani. Le sourire revient seulement quand on arrive au point kilométrique 57 où se sont arrêtés les travaux de réhabilitation de la route. Une personne faisant partie de notre mission à jurer de ne plus emprunter cette voie jusqu'à ce qu'elle sera réhabilitée. Mais, les habitués de cette voie peuvent repartir encore le jour suivant sans problèmes■

INTERVIEW

Docteur Alain Huart est **Conseiller technique** principal auprès du Secrétariat Général du **Ministère de l'Agriculture de la RD Congo** et du Fond d'expertise de la **Coopération Technique Belge**.

Il est aussi spécialiste en conception - planification – réalisation de politiques, programmes et projets visant l'amélioration de la sécurité alimentaire et à l'accroissement des productions agricoles, de pêche et d'élevage (y compris volet agro-industriel) en Afrique centrale. Le Dr Huart remplit aussi la fonction de secrétaire de la commission politique Agricole en RD Congo et animateur de groupes de travail concernant la fiscalité agricole, les cultures maraîchères, vivrières, pérennes les **biocarburants**, le secteur semencier, la pêche et l'élevage

VISITEZ

**Le site portail
NGOMA**

www.ngoma.org

Un site qui veut regrouper toutes les informations sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et le développement en République Démocratique du Congo.

Alain Huart: «Le CARG a été mis en place dans le but de pallier à l'absence d'un dialogue entre les acteurs étatiques et non étatique du monde rural »

Propos recueillis par Jean-Baptiste Lubamba

C'est quoi le CARG ?

Le CARG est le Conseil Agricole Rural de Gestion. Il est une structure de concertation entre les différents acteurs tant publics que privés oeuvrant dans le secteur de l'agriculture et du développement rural au niveau des entités territoriales bien précises notamment les Chefferies et les Secteurs en passant par les Territoires, les Villes, les Districts et même les chefferies et les villages selon les besoins exprimés par la base.

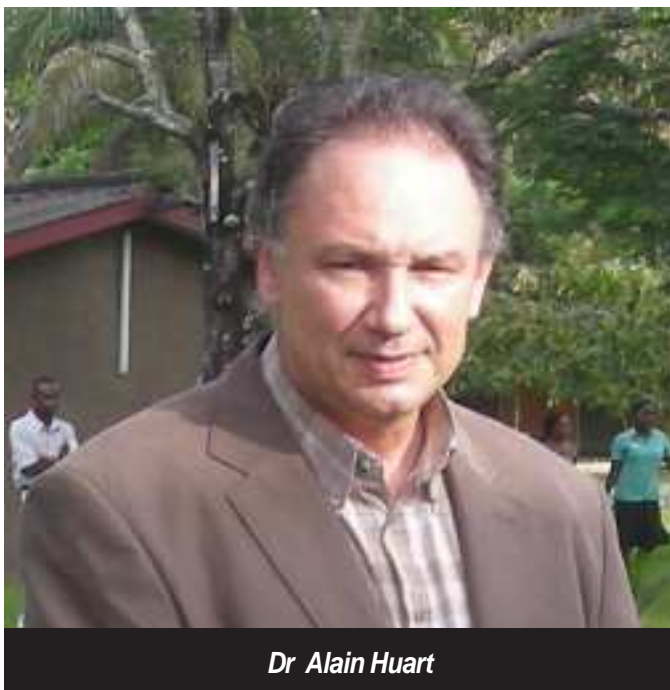
Pourquoi on a mis en place cette structure ? N'est-il pas une structure de trop ?

Le CARG a été mis en place dans le but de pallier à l'absence d'un dialogue entre les acteurs étatiques et non étatique du monde rural oeuvrant pour tant tous dans le même secteur et pour la même cible qui est le paysan.

Il concrétise ainsi le partenariat public privé qui a longtemps souffert de plusieurs entraves dans le secteur agricole et du développement rural. Le CARG n'est pas une structure de trop, dès lors qu'il n'est ni service, ni entreprise du Ministère de l'Agriculture.

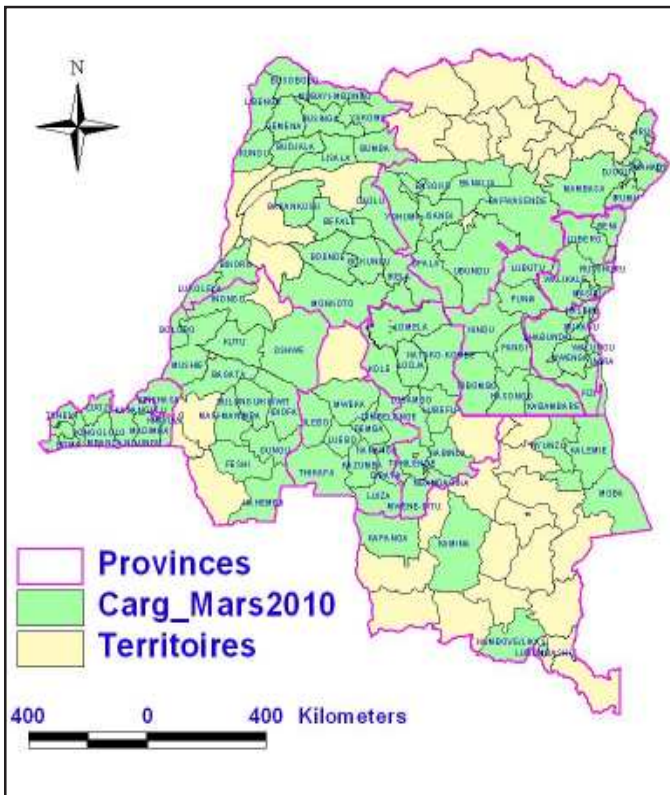
Par essence pérenne, le CARG ne constitue pas un agenda de plus pour les membres qui y siègent, ils contribuent en apportant les problèmes et opportunités liées à leurs activités de routine pour une synergie d'action dont le bénéfice est et sera partagé par tous.

Qu'est ce que le paysan congolais peut attendre du CARG ?



Dr Alain Huart

Représenté au sein du CARG par ses élus, par ses collègues agriculteurs et pêcheurs, par les associations paysannes et associations comment limiter les tracasseries, comment prévenir et résoudre les conflits fonciers, comment s'organiser en filières pour



producteurs, le paysan congolais représente la majorité de 2/3 au sein des CARG et peut prendre en main sa destinée. Il trouvera dans les CARG les réponses concertées et complètes à ses préoccupations dans l'exercice de son travail :

financiers de l'aider plus efficacement.

Quel bilan dressez-vous depuis le début du processus ?

Le bilan du processus CARG est largement positif en terme numérique d'implantation et de mise en place à travers la RDC, 120 CARG de territoire à ce jour. Il reste un grand travail d'implantation des CARG au niveau des secteurs et chefferies. La grande majorité de ces CARG sont fonctionnels et tiennent régulièrement leur réunion selon un calendrier fixé par eux.

Les coordonnateurs provinciaux suivent ces CARG et les évaluent régulièrement ; ils plaident auprès des partenaires techniques et financiers pour un développement décentralisé qui passe par le CARG en tant qu'outil de concertation et de planification. Le problème relevé à ce jour concerne les relations entre acteurs étatique et non étatique dans certains CARG mais sans que cela ne bloque le processus.

Quelles sont les perspectives du CARG ?

Le processus d'implantation des CARG dans les entités territoriales décentralisées se poursuit et devra couvrir toute la République avec l'appui de tous les acteurs tant locaux qu'internationaux (partenaires techniques et financiers).

Le suivi régulier du processus sur le terrain permettra d'évaluer en profondeur sa dynamique interne et ses difficultés, pour mieux progresser■

Recommandations de la réunion annuelle des CARG tenue à Kinshasa du 16 au 18 mars 2010

DOCUMENT

1. Consolider le processus des CARG dans toutes les provinces

-Consolider le processus CARG sur le plan juridique et politique dans chaque province, Territoire, Secteur.

-Harmoniser des relations entre les 3 composantes des CARG : Politique, Administration, Société Civile.

-Assurer une meilleure définition et compréhension de la place de l'Administration dans ses nouvelles fonctions et avec les CARG.

-Reconnaître l'importance de la société civile qui se mobilise et représente 2/3 des membres de CARG.

-Appuyer le parrainage de chaque CARG par une organisation partenaire structurée et motivée agissant dans la région et identifier clairement un partenaire par Territoire.

-Evoluer vers l'autonomie financière du CARG.

-Appuyer le CARG en tant que structure d'interface et de plaidoyer envers les autorités, les partenaires techniques et financiers, avec un comité technique autour de coordonnateur provincial des CARG.

-Associer les organisations de conservation de la nature dans le processus CARG.

-Impliquer les CARG dans les programmes de réhabilitation et d'entretien des routes (CARG - CLER).

-Harmoniser le processus CARG avec les CLD (Comités Locaux de Développement), les CMC (Commission Mixte de Concertation) avec les CLAT (Comité de Lutte Anti-Tracasserie).

-Stimuler la femme et les jeunes de s'impliquer massivement dans les CARG.

2. Planifier de façon corrélée les besoins réels et adoptés par tous les partenaires techniques et financiers qui en font leur propre outil de programmation (cas de l'ISCO) et avec l'appui d'une cartographie participative

A l'issue de la réunion annuelle des GARG, tenue à Kinshasa du 16 au 18 mars 2010 au Centre Catholique Nganda, des recommandations suivantes ont été formulées:

illustrant les ressources naturelles et voies de communication. Identifier les filières porteuses prioritaires bien choisies pour la création de plus values.

-Organiser les CARG au niveau des Secteurs Chefferies, niveau le plus adéquat pour la programmation des actions.

-Sécuriser durablement le paysannat sur la terre en commençant par le volet **comités foncier** (concertation Etat-chef coutumier-organisations paysannes) commissions foncières locales, en impliquant les CARG.

-Favoriser la mise en place des conditions propices à l'investissement privé et au

-Faire circuler l'information sur les prix et marchés.

-Favoriser les échanges, les expériences entre provinces: édition d'un livre des projets qui marchent par province.

-Installer des minis bibliothèques agricoles dans les radios rurales.

-Envoyer des posters des CARGs, posters sur l'agro foresterie, manioc.

-Disponibiliser une cartographie par Territoire, Secteur, Chefferie ...

4. Un bon fonctionnement des CARG contribuera à la réalisation des objectifs prioritaires suivants :

-Renforcer massivement l'appui des partenaires, la

l'intensification de l'Agriculture (lutte contre l'Agriculture itinérante, sur brûlis et la déforestation) par la sécurisation des terres agricoles occupées par les agriculteurs.

-Mettre en place des commissions foncières locales, d'appui à des résolutions et prévention des conflits fonciers.

-Aboutir à la disponibilité de matériel végétal et animal de qualité (manioc n°1).

-Sensibiliser les PTF lié à l'agriculture et au développement rural dans la ligne des filières prioritaires.

-Promouvoir la modernisation de l'agriculture congolaise.

-Lutter contre les pratiques destructrices des milieux halieutiques.

-Lutter contre la déforestation.

-Favoriser les productions locales d'intrants agricoles : semences, produits vétérinaires, engrais, intrants de pêche, outillage, ...

-Promouvoir l'agroforesterie

5. Les CARG participent à différents services comme la collecte de statistiques agricoles et le suivi évaluation des projets et pour cela, il faut faire une mise au point de modalités des prestations rémunérées pour les différents travaux avec les bailleurs.

-Le fonctionnement des CARG est assuré par la cotisation des membres (1 \$ par réunion) et les ONGD et partenaires techniques et financiers (10 \$/mois à titre indicatif).

-Chaque CARG de territoire est appuyé par une structure marraine qui peut prendre en charge des déplacements (entre Territoire et Secteurs) et la multiplication des documents).

-Chaque CARG de Territoire trouve un partenaire pour élaborer un plan de développement de territoire avec l'approche d'une cartographie participative (budget indicatif d'un atelier de 5 jours communiqué par ISCO 3500 \$).

-La collecte de données, le suivi évaluation du projet peut et doit faire l'objet des prestations rémunérées pour lesquelles il y aura accord entre le CARG et les partenaires demandeur de ces services■



Les participants à la réunion annuelle des CARG

partenariat privé – formation instruction des paysannat et à la paysans qui a pour finalité la promotion du paysannat.

-Choix et organisation des filières porteuses (voir exposé de l'INADES).

3. Renforcer la communication entre les CARG et l'accès à l'information

-Renforcer la communication, lire le journal des CARG, s'imprégner des contenus, diffusés et expliqués, intéresser son entourage aux contenus, impliquer toutes les radios rurales communautaires.

-Doter les CARG des moyens de communication et tisser un réseau.

formation instruction des paysans qui a pour finalité l'augmentation de revenus des activités agricoles.

-Aboutir à une meilleure structuration des organisations paysannes (processus propre aux organisations paysannes faitières).

-Favoriser l'installation des services des micro-crédits accessibles aux demandeurs ruraux et des taux réalistes.

-Encadrer et vulgariser une agriculture durable qui s'épanouit dans un environnement dont on prend en compte la fragilité (réchauffement climatique).

-Evoluer vers la sédentarisation et

-Réhabiliter les infrastructures d'irrigation dans les zones qui répondent à cette vocation.

-Appuyer toute création de plus value et en particulier la transformation et la conservation des productions agricoles, animales et halieutiques.

-Promouvoir des réunions et échanges d'information au sujet des techniques innovantes, prix et marché.

-Favoriser l'organisation des marchés de produits agricoles suivant les bassins de production.

-Résoudre le problème des plantations abandonnées pour leur réaffectation efficace.

Conflits récurrents de terre entre paysans et exploitants: un nouveau phénomène de société ?

Par Jean-Baptiste Lubamba & Emmanuel Kokolo

La paix et la tranquillité font défaut dans les zones minières, forestières et pétrolières en République Démocratique du Congo. Les populations riveraines points recelants des richesses naturelles prennent de plus en plus conscience de leur état de profonde misère mais également des atouts que peuvent leur procurer les richesses que le Créateur a pourvu leurs contrées. Un vent de revendications soufflent dans le pays, notamment dans la région pétrolière de Moanda dans le Bas-Congo, au Bandundu dans la cité forestière de Oshwe, et à l'Equateur. Ce dossier tente de sonner le tocsin sur cet état de ni paix ni guerre qui met à rude épreuve la paix en RDC.

Plaidoyer des organisations de la Société civile œuvrant dans le domaine environnemental pour la libération des 18 paysans à Moanda

Des organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles et locales ainsi que des communautés locales et entreprises pétrolières pour objectif la libération de 18 paysans arrêtés sur ordre Moanda dans la province du Bas Congo, ont été arrêtés après un sit in pacifique devant l'entrée du terminal pétrolier Mibale

Mort d'homme parmi les vingt-sept paysans arrêtés à Oshwe

Les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles en RDC ont tout au long du mois de février 2010 entrepris des démarches à Kinshasa, à Bandundu et à Inongo pour la libération de 27 paysans et et aussi pour recueillir les informations sur les causes et la nature du conflit entre la Sodefor et les communautés locales ayant conduit à l'arrestation des 27 membres du groupement Bokongo et au décès de Mr Georges Nkaka, notable du groupement âgé de 72 ans, Sensibiliser les autorités provinciales, la société civile et autres notabilités de la province sur la gestion de ces différents conflits entre exploitants forestiers et populations locales.

En effet, elles ont été saisies par la société civile d'Inongo sur l'arrestation par la police le 26 janvier 2010 de 27 paysans du groupement Bokongo, territoire d'Oshwe, district de Mai-Ndombe dans la Province de Bandundu, et leur transfert à la prison centrale d'Inongo sur plainte de la SODEFOR auprès du Parquet de Grande Instance d'Inongo.

Les paysans du groupement Bokongo se sont rendus a Luna (Maïke 12) le 22 janvier 2010 en vue de rencontrer de nouveau les autorités de la SODEFOR pour la reprise des négociations du fait qu'ils apportaient des preuves supplémentaires relatives aux limites les séparant du groupement Mbijankamba. Cette descente fait suite aux résolutions prises par le Conseil de Sécurité du territoire d'Oshwe du 09 décembre 2009 attribuant le site litige au groupement Mbijankamba.

Pour en savoir plus sur ce dossier, deux groupes de la société civile seront ainsi dépêchés respectivement du 12 au 17 février 2010 à Inongo et du 16 au 19 février à Bandundu ville en vue de recueillir toutes les informations a ce sujet, alors qu'un autre est resté à Kinshasa. Le groupe resté à Kinshasa a poursuivi divers contacts de plaidoyer auprès des autorités de différentes institutions.



des droits des communautés ont organisé du 06 au 10 janvier 2010 une mission d'enquête, de plaidoyer et de médiation auprès des autorités provinciales, de district et de PERENCO. En effet, mardi 15 décembre 2009, seize paysans habitants les villages Kongo et Tshiende du groupement de Kongo, secteur de la Mer dans le territoire de

appartenant à l'entreprise PERENCO-REP organisé par les populations. Ces populations protestaient pacifiquement contre la pollution de (suite en page 13)

(LIRE LA SUITE DU DOSSIER EN PAGE 13)

Arrestation de quinze paysans du village Yaewonge à Bumba dans l'Equateur

DOSSIER

C'est encore une preuve qu'après le processus de conversion des titres forestiers, la situation est devenue encore pire dans la Province de l'Equateur. Après le Bas-Congo, le Bandundu,... maintenant c'est l'Equateur où 15 paysans du village Yaewonge dans le secteur de Lueko, Territoire de Bumba à l'Equateur ont été arrêtés sur ordre de SIFORCO. D'après les premières informations reçues de la part des activistes de la Société civile de l'Equateur, ces paysans ont barricadé

la route pour exiger SIFORCO à renégocier le cahier de charge. Deux membres de la Société civile de l'Equateur sont allés en mission sur le lieu pour prendre part à l'audience foraine tenue pour statuer sur ce cas. Les dernières nouvelles font état de vingt villageois arrêtés par les éléments de la PNC et de la Force Navale venus de Bumba = 62 kilomètres du village sur demande du Chef de Secteur auprès de l'Administrateur du Territoire. Ces villageois voulaient rencontrer le responsable

de SIFORCO afin de renégocier un nouveau cahier de charge d'autant plus que l'école construite dans le village n'était qu'en bois. Et donc, il fallait la changer en matériaux durables. Mais le refus du Chef de Secteur de les voir rencontrer le responsable de SIFORCO les a obligés de barrer la route avec un bambou. Après leur arrestation, cinq paysans avaient été libérés au village même, quinze étaient amenés à Bumba, après l'audience, neuf ont été relâchés. Ils restaient encore six.

Selon Me MOFUNGA, Avocat au barreau de Mbandaka en déplacement à Bumba pour audience foraine, les six villageois restants détenus ont écopé de quinze jours de emprisonnement supplémentaire suite aux infractions suivantes, notamment: coups et blessures à l'endroit d'un agent de SIFORCO, détention d'armes de chasse, port des armes blanches dont les machettes. Il a tenté de plaider pour qu'ils obtiennent une liberté provisoire mais les accusés n'ont pas d'argent. Un

montant de 30.000 FC avait été exigé à chacun des six villageois en détention à Bumba comme caution pour leur libération provisoire. Par ailleurs le Chef de Secteur et l'Administrateur du territoire adjoint résident ont proposé que l'affaire soit réglée à l'amiable dès leur libération. ■

Libération des 18 paysans à Moanda

(suite de la page 12)

l'environnement, des terres, des rivières et l'enfouissement des déchets toxiques à proximité de leurs villages par PERENCO-REP. Le Parquet de Grande Instance de Boma qui a instruit ce dossier a poursuivi ces paysans pour association des malfaiteurs et rébellion et ont été tous écroués dans la prison centrale de Boma, suite à une plainte qui serait venue de PERENCO. La délégation des organisations de la société civile ont pris plusieurs contacts aussi bien à Kinshasa qu'au Bas Congo qui ont abouti à la libération des 16 paysans arrêtés qui a aussi organisé leur retour dans leurs villages. A la fin de leur mission, la société civile a fait des recommandations suivantes :

Au Chef de l'Etat d'inscrire dans ses préoccupations la question de la pollution liée à l'exploitation pétrolière,

entre autre pour lutter contre le changement climatique. *Au Parlement, la délégation a recommandé d'inscrire en priorité dans l'ordre du jour de sa session de mars prochain, l'examen et l'adoption de la proposition de loi portant le Régime général des Hydrocarbures ; d'intégrer dans la proposition de loi en cours d'examen, les principes de responsabilité sociale des compagnies pétrolières, la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution dues aux activités pétrolières ; d'instituer dans la loi le principe de consentement libre, informé et préalable avec un mécanisme de concertation, consultation régulière et large entre les compagnies pétrolières et les populations locales ; d'exiger aux entreprises pétrolières le recours aux nouvelles technologies de l'exploitation qui réduisent les effets de la pollution de l'environnement ; d'appliquer dans la loi le principe pollueur payeur, d'exiger aux entreprises*

pétrolières d'élaborer un plan de prévention des risques technologiques ... Au gouvernement, ils ont demandé de Rendre public toutes les conventions, contrats, avenants et rapports des études d'impact et des audits relatifs à l'exploitation du pétrole, de déclarer tous les paiements reçus des entreprises pétrolières ainsi que les montants rétrocédés à la province et aux autres entités conformément aux dispositions pertinentes des lois et règlements de la République, d'Initier, de manière urgente par un cabinet indépendant, une étude d'impact environnemental et social relative à la situation de l'exploitation du pétrole du territoire de Moanda., de Prévoir des dispositions contraignantes dans le code des hydrocarbures sur les indemnités et réparations équitables et transparentes....

Au gouvernement provincial, ils ont

recommandé de mettre en place un système permanent de contrôle de la pollution pétrolière, Prévenir les différents conflits par une médiation basée sur les dispositions constitutionnelles et réglementaires, Vulgariser les codes forestier, minier, foncier et des hydrocarbures, Rétrocéder aux entités décentralisées les montants dus relatifs à l'exploitation pétrolière, Organiser la relecture de texte instituant le Comité de concertation et le remplacement ses membres, Consulter les communautés locales avant la réalisation de tout projet social.

Aux entreprises pétrolières, ils ont proposé de Développer les mécanismes de concertation régulière avec les populations locales en vue d'une exploitation aisée, Réaliser les mises à jour des données sur les impacts socioéconomiques des activités sur les populations

et les diffuser, Rendre publics les conventions, les avenants, de même que tous les montants payés à l'Etat conformément aux principes et critères de l'Initiative pour la transparence dans la gestion des Industries extractives, Rendre publiques toutes les dispositions et actions prises pour atténuer les impacts de l'exploitation pétrolière sur les communautés.... Aux organisations de la société civile de vulgariser les différentes lois relatives à l'exploitation des ressources naturelles, de Renforcer les capacités des acteurs et des organisations dans le domaine des études d'impact environnemental, de conception des projets, de négociation, d'élaborer et vulgariser un modèle de cahier des charges, de faire le monitoring périodique sur les activités des entreprises pétrolières, la situation de la pollution, les réalisations sociales... ■

Bas-Congo: Des organisations paysannes du Bas fleuve ont analysé la problématique de la commercialisation des produits agricoles

délégués des organisations de la société civile intervenant dans ce domaine ont pris part à cette formation.

Cet atelier avait comme objectifs de capitaliser et constituer une banque de données de la chaîne des problèmes des principaux produits agricoles

commercialisation des produits agricoles, notamment la faible production agricole, le manque de créativité dans les activités génératrices de revenu, le manque d'équipements appropriés, utilisation des techniques non appropriées, l'accès difficiles dans les centres de production rurale,

d'acquisition des terres élevés auprès des ayants droits, envahissement des palmiers sauvages, le changement climatique, la courte durée de jachère, insuffisance de connaissance, la dégradation de certaines pistes rurales, le marché non intéressant aux transporteurs, l'absence

d'appliquer les bonnes techniques et pratiques culturelles, de faire le plaidoyer auprès de l'autorité locale, provinciale et nationale en collaboration avec les ayants droits pour la rétrocession des terres, de sensibiliser et vulgariser le calendrier agricole, d'utiliser la mécanisation agricole, de



NPM: Les participants à l'atelier d'évaluation de la problématique agricole des organisations paysannes

La salle de formation de l'INPP a abrité, au mois de juillet 2009, l'atelier d'évaluation de la problématique agricole des OP à Boma et Bas-Fleuve. Organisé par l'antenne de CENADEP Bas-Congo, cet atelier entre dans le cadre des activités de son programme de développement intégré du Bas-Fleuve, PDIBF en sigle, programme financé par SOS FAM avec le cofinancement de la DGCD Belgique.

En tout, treize délégués des OP, quatre inspecteurs de développement rural et agriculture et pêche, un chef d'antenne de FAO point focal de Boma, le chef du bureau d'études de la Mairie, le Gérant de la Coopec Mayombe et trois

commercialisables par les OP et de monter des stratégies pour les rendre performants dans leur domaine d'intervention et accompagner les OP dans l'identification des chaînes de problèmes de principaux produits agricoles commercialisables. Dans la réflexion, il fallait aussi trouver des alternatives des solutions à ces problèmes. La spéculation se fait autour des produits suivants : Manioc, maïs, arachide, niébé, soja, haricot, igname, huile de palme, ananas et cultures maraichères (oignon et piment).

Les participants ont identifié des problèmes principaux à la

l'indisponibilité des camions privés, le coût élevé de location des camions, la surabondance des produits sur le marché à la récolte, l'accès difficile à l'information (prix de vente, etc.), les tracasseries policières, administratives des services étatiques, Coûts élevés dans les dépôts, ignorance du marché extérieur.

Ils ont aussi identifié les différentes causes de ces problèmes, à savoir l'insuffisance des terres cultivables, les conflits fonciers, lessivage du sol, occupation du sol par des industries agropastorales, le non respect du calendrier agricole, l'insuffisance des moyens financiers, le coût

de concurrence, le manque d'entrepôts de stockage et de conservation, les faibles connaissances sur les techniques de conservation des produits, l'absence d'un circuit d'information faible entre les OP et les dépôts grossistes, les impunités, conditions sociales médiocres des agents de l'Etat, l'absence de concurrence dans le secteur et demande excessive par rapport à l'offre de dépôt, l'expérience dans le commerce des produits agricoles...

Comme pistes de solutions, ils ont proposé de vulgariser la loi foncière et la mettre en application, d'instaurer un système de parc à bois,

mettre en pratique le système d'irrigation (riz), d'accéder aux microcrédits, Il a été également recommandé de bien négocier avec les ayants-droits suivant son compte d'exploitation prévisionnel, de récupérer les espaces culturels par l'introduction du palmier nain, de vulgariser les nouvelles techniques culturales et de protection de l'environnement, de vulgariser les nouvelles variétés améliorées des matériels génétiques agricoles y compris le palmier nain, former les agri-multiplicateurs...

Jean -Baptiste LUBAMBA

Maniema: La production de cultures vivrières ne couvre pas les besoins alimentaires pour un régime suffisant et équilibré

La province du Maniema est une province à grandes potentialités agricoles, caractérisées par la faible superficie exploitée, l'usage d'un outillage rudimentaire, l'utilisation de la main d'œuvre familiale. Les principales cultures vivrières de cette province sont le riz, le maïs, le manioc, le niébé, l'arachide, la banane plantain.

Le manioc est omniprésent dans la plupart des exploitations agricoles et est cultivé pour ses tubercules et ses feuilles souvent en association avec d'autres cultures notamment le maïs, l'arachide et le riz. Le territoire de Kasongo demeure le plus grand producteur du manioc avec 25 % de la production totale. Il est suivi de Pangi, Kailo, de Kabambare, Lubutu, Punia et de Kibombo. Le riz Paddy est l'aliment de base au même



Le manioc est omniprésent dans les exploitations agricoles de Maniema (Photo Défis sud)

titre que le manioc. Sa culture est répandue sur l'ensemble de la province et le territoire de Kasongo produit 46,4 % suivi de Pangi et de Kailo. Il y a aussi d'autres territoires comme Lubutu, Kambabare et Punia. Le maïs est consommé sur l'ensemble de la province sous forme de bouillie et de pâte. Il est également utilisé avec le manioc pour la fabrication de l'alcool traditionnel. Le

territoire de Kasongo produit 49,9 % de maïs suivi respectivement des territoires de Kambabare, Kailo, Lubutu et Punia. L'arachide est produite sur toute l'étendue de la province du Maniema. Le territoire de Kasongo produit 50 % suivi de Kambabare et Kailo. La banane plantain est aussi un aliment de base pour la population du Maniema. Le territoire de

Kasongo produit 26 % suivi de Pangi, Kailo, Kabambare et Kibombo. Le secteur traditionnel offre le gros de la production de cultures pérennes comme le caféier robusta, le cotonnier, le palmier à huile, l'hévéa et la citronnelle. Ces deux dernières cultures pratiquées dans les territoires de Kibombo et Lubutu, sont actuellement en abandon. ■
JBL

La Coopec Mayombe s'impose de plus en plus avec un accroissement de membres en une année

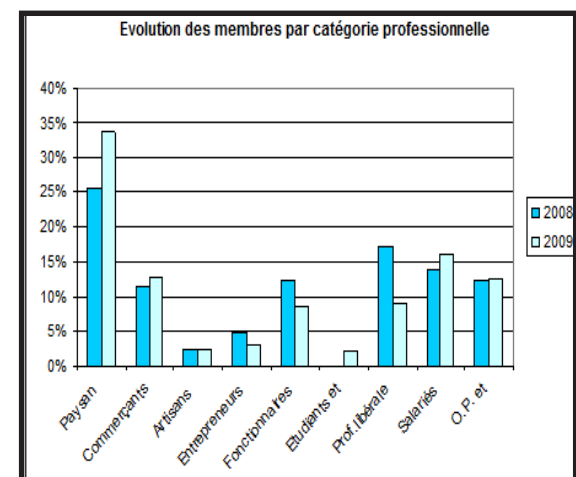
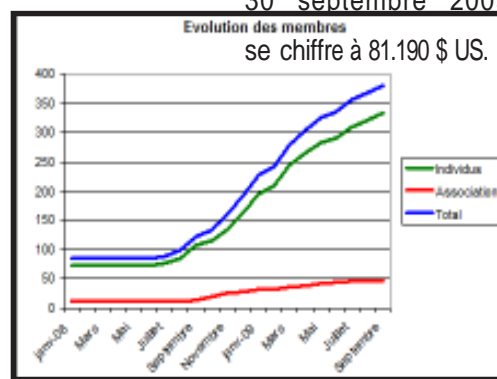
L'action du Coopec Mayombe se fait de plus en plus connaître au niveau du micro environnement de sorte qu'il existe présentement un partenariat rapproché avec les services liés à la vie institutionnelle de cette Coopérative.

En janvier 2009, la Coopec comptait 227 membres (suivant les catégories par sexe), au 30 septembre 2009, elle en a 385 soit un accroissement de 169,60%. Le graphique ci-après illustre bien

l'accroissement des membres de la Coopec par sexe et par âge. Depuis le début de l'année 2009, il a été accordé 72 crédits pour un montant total de 127.659 \$ US. L'encours de crédit au 30 septembre 2009

Le graphique ci-dessous montre une évolution très sensible du nombre des membres en comparaison aux mois de l'année 2008. Néanmoins, la Coopec

n'a pas encore atteint ses prévisions qui sont de 401 membres à fin septembre 2009 alors qu'elle est encore à 378. Donc, elle se trouve encore à 94,27 % de ses prévisions.





Lisez et faites lire

La Voix Du Paysan Congolais

Province Orientale : La chute du diamant a poussé des creuseurs artisanaux à produire le riz paddy

Expériences des Comités Locaux de Développement (CLD) Baego et Uma

Le CENADEP a initié un programme d'appui aux communautés de base vivant dans les zones d'exploitation artisanale de diamant en province Orientale, plus précisément dans les axes Banalia et Bafwasende. Ce programme s'active à travers l'animation et la sensibilisation des CLD en vue de les inciter à l'autopromotion.

De fil en aiguille, l'animation a commencé à porter ces fruits. En effet, depuis le mois d'Avril 2009, les comités locaux de développement des creuseurs artisanaux ont opté à faire des champs communautaire en vue de pallier à l'effondrement du cours mondial de Diamant et ainsi survenir à leurs besoins vitaux et trouver des moyens pour assurer le fonctionnement de leurs comités. Ces champs les aident également à acquérir des outils de travail et des presses à briques (moule) pour la fabrication des briques en vue de la matérialisation du projet construction de la centrale de services .

Les CLD de BAEGO (PK147) et UMA (PK92), ont chacun cultivé un champ communautaire des riz paddy et de maïs dans une aire de deux hectares avec des intrants rudimentaires. Six mois après, c'est-à-dire vers le mois de Novembre, début de la première récolte avec plus au moins 6 sacs de paddy de 100kg en moyenne et plus au moins 20 autres sacs de paddy sont encore attendus pour chaque comité local de développement. Par

ailleurs, la faible productivité est due à l'inexpérience dans le domaine et surtout l'utilisation des matériels rudimentaires et des semences dégénérées. Pourtant, les promoteurs de ce projet ne sont pas du tout totalement déçus car

l'acquisition des moules à brique pour la construction de leurs sièges sociaux. Les membres de ces deux comités locaux de développement ont émis le vœux de voir cette expérience de champ communautaire être soutenue par les

expérience constitue un message qui montre clairement que les creuseurs artisanaux de diamant sont aussi capables de faire les travaux champêtres et autres activités productrices que les minerais surtout s'ils



Le riz paddy étalé pour le séchage

le champ communautaire a permis de renforcer leurs liens et aussi de faire l'inventaire des forces et faiblesses dans ce genre d'activité.

La production minime soit -elle a permis de résoudre, tant soit peu, certains besoins vitaux (alimentation, paiement de frais médicaux des membres et primes scolaires des enfants etc.) et

partenaires au développement avec un appui conséquent en intrants agricoles performants et des techniques culturelles prolifiques pour accroître le rendement en vue d'assurer la sécurité alimentaire des creuseurs artisanaux de diamant et des communautés locales gage de leur indépendance en matière alimentaire. Cette

sont encadrés et encouragés.

Bref, les creuseurs artisanaux de diamant des comités locaux de développement constituent une main d'œuvre sûre et excellente qui attend seulement à être capitalisée■.

Ghislain Lokonda
Chargé de programmes
Antenne Cenadep
Kisangani



Sacs de riz paddy prêts pour la commercialisation

Equateur : près de 900 paysans ont pris part à la première convention des O.P. pour le Développement de la province

Danny Singoma

Cette Convention, première et unique en son genre, qui s'est tenue du 29 au 30 mars 2010, est une initiative de l'organisation néerlandaise de développement SNV, un délégué du PREFED, le Secrétaire Permanent du Réseau PRODDDES ainsi que la Représentante de Solidarité Socialiste, Madame Sylvie Demeester, chargée de partenariat au siège de cette ONG Belge à Bruxelles.



Pêcheurs, agriculteurs, membres des organisations paysannes lors de la caravane à Mbandaka

la Fédération des Unions des Organisations Paysannes de Mbandaka et des Elanga (FUOPAME) en synergie avec la Fédération des Organisations Paysannes des Pêcheurs de l'Equateur, respectivement accompagnées par l'ONG CRAFOP et le BDD (Bureau Diocésain pour le Développement).

L'ouverture de la COPADE, le lundi 29 mars 2010, dans l'amphithéâtre de l'ISP - Mbandaka (Institut Supérieur Pédagogique), a connu une participation de plus ou moins 900 paysans accompagnés ou non par plusieurs ONG, venues de plusieurs villages de la province de l'Equateur. Le Vice-Gouverneur de l'Equateur a, à l'absence du Gouverneur, présidé la cérémonie d'ouverture en présence de plusieurs hôtes de marque dont le Représentant des Système des Nations Unies à Mbandaka, différents Ministres et services administratifs provinciaux,

que la Représentante de Solidarité Socialiste, Madame Sylvie Demeester, chargée de partenariat au siège de cette ONG Belge à Bruxelles.

Dans son mot de circonstance, Monsieur Modeste Ishomba du CRAFOP a rappelé le contraste criant entre les potentialités agricoles de la province de l'Equateur et son état de pauvreté lamentable alors que 80% de la population de cette province est

d'innombrables taxes. Il a en outre présenté un tableau sombre de la vie des paysans qui vivent dans des milieux sans possibilité d'accès aux soins, sans moyens d'évacuation de leurs productions suite au délabrement des routes, etc.

Pour sa part, le représentant des paysans a appelé à plus de solidarité entre les paysans qui doivent être associés à toute prise de décision sur



Vue des participants lors de travaux dans l'amphithéâtre de l'ISP/Mbandaka

les politiques les concernant par l'autorité provinciale.

Par ailleurs, des représentants des paysans ont présenté de brillantes expositions dans un panel animé par le Secrétaire Permanent du Réseau PRODDDES, Danny Singoma. Au cours de ce panel, les représentants des agriculteurs, des pêcheurs et un technicien de terrain ont tous présenté leurs milieux de vie et d'intervention ainsi que leurs acquis et leurs difficultés avant de formuler des pertinentes recommandations.

Dans l'ensemble les paysans dénoncent : les politiques agricoles nationales et locales qui ne tiennent pas compte de leurs intérêts et parfois de leur existence ; le manque de concertation avec les autorités locales et provinciale, le manque synergie entre fédérations des organisations paysannes, les organisations humanitaires qui démotivent les paysans par le déversement des aides alimentaires dans des milieux agricoles, l'inexistence des crédits pour les paysans, les matériels de pêche non adaptés.

Ils réclament notamment une attention particulière des autorités surtout en matière de prise de décision, l'accès aux soins de santé, la promotion par l'autorité des Mutuelles de santé, la réhabilitation des routes de desserte agricole, la facilitation de l'accès aux microcrédits, la construction des marchés publics, des mesures pour freiner l'exode rural consistant à rendre attrayant les villages. Ils appellent leurs congénères paysans à s'informer et à se former sur la Décentralisation et les

différents instruments juridiques les concernant directement, à développer des filières, à renforcer leurs plaidoyers et les concertations entre eux, à militer pour participer à des espaces de prise de décision.

Ils ont également interpellé les partenaires techniques et financiers à descendre régulièrement sur terrain

Les organisations paysannes accompagnées par CRAFOP ont apporté plusieurs quantités de vivres qu'elles ont elles mêmes produites lesquels ont nourri l'ensemble des participants. Le gouvernorat de la province s'est aussi impliqué en appuyant matériellement et financièrement l'organisation de cette convention ■

Conflits en Ituri et au Kivu

Dimension explosive du foncier en Ituri et au Kivu

Les conflits dans la province de l'Ituri ont, selon lui, commencé comme un litige foncier entre les Hema, les éleveurs, et les Lendu, les agriculteurs. Cette guerre a duré de 1999 à 2003, avec des incidents de plus basse intensité jusqu'à 2007. « Les conflits fonciers dans l'Ituri et dans le Nord Kivu sont toujours susceptibles de prendre une dimension incontrôlable, s'inquiète Hamuli Kabarhuza, d'autant plus que les pays limitrophes sont très peuplés et que leurs habitants peuvent être tentés par les terres du Kivu », explique-t-il. « Il faut penser des logiques de développement qui renforcent la sécurité et la paix », précise Baudouin Michel, professeur à l'Université de Gembloux, en Belgique, et spécialiste de la RDC. Le conflit entre les Hema et les Lendu est exemplatif de l'absence de ce genre de logiques. « Lors de nos enquêtes, tant les Hema que les Lendu nous ont donné des



Le conflit entre hema et lendu a provoqué l'exode des populations

versions quasi similaires de l'origine du conflit. L'analyse semble donc fiable : ces deux populations vivaient plus ou moins en harmonie, avec un partage des terres. Un jour est arrivé un grand projet d'élevage d'une organisation internationale bien connue 1. Les éleveurs ont eu accès au crédit, les agriculteurs pas (...). La même logique a prévalu avec les formations, les nouvelles écoles, les centres de

santé et l'accès à la terre. » Petit à petit on a envenimé les rapports entre les deux groupes en disant implicitement aux agriculteurs : « Toi tu es agriculteur, reste chez toi, nous c'est le développement de l'élevage. (...) Quand les politiciens de la deuxième rébellion ont soufflé sur les braises, la mèche était là, il suffisait de l'allumer »... Baudouin Michel conclut que « l'erreur historique c'est une absence

d'intégration et de politique raisonnée d'aménagement du territoire. Si l'on avait vu que l'on ne pouvait pas 1 : La Banque mondiale créer un tel déséquilibre sur la même portion de territoire, on aurait sans doute pu éviter le conflit. » Aujourd'hui heureusement, la paix semble revenue en Ituri.

Tiré de pages Défis Sud du site : www.sosfaim.org

Kinshasa, la ville-province en panne de stock alimentaire

Les folles journées du 02 Août au 15 septembre 1998 au cours desquelles les rebelles du RCD/Goma ont coupé la fourniture d'électricité, et par conséquent d'eau, à la capitale, à partir de la station -relais de Luiza dans le Bas -Congo, ont révélé la vulnérabilité de la ville-province de Kinshasa face aux prédatations imprévisibles.

En effet, deux semaines seulement après ce sevrage, la population kinoise était presque en proie à une famine à peine

visible qui nécessitait l'urgence d'une aide internationale. Heureusement ! les rebelles ont vite fait de se rendre à l'évidence de cette « erreur tactique » qui a causé leur naufrage dans leur tentative de « prendre la capitale ». Les Kinois furent à peine sauvés mais cet épisode a fortement interpellé certains activistes du mouvement associatif congolais qui ont tout de suite pensé à changer cet état des choses. M. Baudouin Hamuli, Directeur Général du Cenadep, a pensé qu'il faut créer une

ceinture agricole dans toute la périphérie de la ville de manière à constituer des greniers, de silos alimentés par des produits des champs et d'élevage (bovin, porc, etc) en vue d'assurer le ravitaillement régulier de la ville. Ce projet méticuleusement concocté manque encore de financement et d'intérêt de la part de politique. Pourtant, le Plateau de Bateke, situé à 80 Km de Kinshasa sur la route du Bandundu, constitue une « zone agricole » dont la vocation est de nourrir la ville de Kinshasa.

Malheureusement, elle n'intervient qu'à 0,5 % dans la fourniture alimentaire de la capitale. La plaine de N'djili parsemée de rizières et des maraichers n'assure que le ravitaillement d'une partie de la population de la région Est de la ville. Il faut dire que la grande partie des produits alimentaires consommés à Kinshasa vient de provinces du Bas Congo, Equateur, Nord- Kivu, Bandundu et Orientale pour ce qui est de certains produits de base comme le fufu, le haricot, le poisson fumé et certains produits

non -ligneux comme les chenilles mbizo, le mfunbwa (gnetum africana, les champignons, etc.). Hormis quelques initiatives pour offrir une certaine suffisance alimentaire comme par exemple la réhabilitation de l'ancien Domaine présidentiel agropastorale de la N'sele, la grande partie du ravitaillement alimentaire de Kinshasa est constitué des importations étrangères (épices, poissons chinchards, lait, conserves, poissons salés, riz, etc.) .

Emmanuel Kokolo

Les techniques culturales de principales cultures vivrières et Maraîchères du Mayumbe.

Par Freddy Mumba

Trente membres issus de quinze organisations paysannes de la province du Bas-Congo ont reçu une formation sur les techniques culturales. L'objectif global de cette formation est d'améliorer la performance des partenaires du CENADEP dans la production, conservation et commercialisation des principaux produits agricoles.

La poussée démographique, les calamités climatiques et l'amélioration de la qualité de l'alimentation obligent à une suite d'efforts permanents pour institutionnelle de l'encadrement technique, au régime foncier, à la carence institutionnelle en crédit supervisé et aux voies et moyen de communication. Il résulte que, par exemple dans la soya, le riz, l'oignon, la tomate et le piment. Nous ne pouvons pas parler de la sécurité alimentaire dans ce terroir si on n'envisage pas l'autonomisation de ces cultures et la conservation et commercialisation de 15 OP ont été renforcées de sorte qu'elles sont devenues capables d'acquiescer les connaissances de base sur les techniques agricoles et

FORMATION



Technique de rouissage du manioc

assurer la sécurité alimentaire. Celle-ci, dans son objectif consiste en l'approvisionnement régulier en denrées alimentaires de qualité en quantité suffisante et à des prix abordables de toutes les couches sociales. Il s'avère donc indispensable d'améliorer la production vivrière et de conserver la production en quantité et en qualité jusqu'au jour de sa consommation.

Les principales contraintes à la production vivrière dans les pays en voie de développement sont dues à la carence des intrants agricoles, à la faiblesse

plupart des pays africains, sur 75% de la population active travaillant en agriculture, 60% de la population rurale faisant l'agriculture vivrière et de substance accuse un accroissement de 2,6% alors que le taux de la croissance de la population est de plus 3%. Cet état de chose a pour résultat la réduction de la disponibilité alimentaire et conduit à la malnutrition.

Dans les conditions écologiques du Mayumbe, les principales cultures vivrières et maraîchères ci-dessous sont pratiquées: le manioc, l'arachide, le

des récoltes en milieu ruraux.

Pour trouver des solutions durables à toutes ces questions, 30 personnes issues de 15 Organisations paysannes de la province du Bas-Congo ont reçu une formation du 24 au 28 août 2009 à Boma sur les techniques culturales. L'objectif global de cette formation est d'améliorer la performance des partenaires du CENADEP dans la production, conservation et commercialisation des principaux produits agricoles. A la fin de cette formation, les capacités techniques de production,

sa mise en pratique, d'apprendre le calcul de rendement d'une unité de production agricole. Les O.P ont acquis également des connaissances sur les procédés de conservation

des produits agricoles simples à pratiquer à domicile de manière à constituer une réserve alimentaire domestique pour la semence. Ils ont aussi appris les procédés de conservation des produits agricoles au niveau des associations pour constituer une réserve stratégique à commercialiser pendant la période de soudure.

Comme résultats atteints, les 15 O.P ont amélioré leur performance dans la production la conservation et la commercialisation des produits Agricoles, la maîtrise des techniques agricoles, des procédés de conservations des produits Agricoles, le calcul de rendement d'une unité de production agricole.

Comme approche méthodologique, la formation s'est effectuée en 2 phases principales à savoir: une théorie et une pratique■



Prix Nobel Alternatif 2009: L'environnementaliste René Ngongo l'a mérité

René Ngongo a reçu officiellement son prix Nobel Alternatif 2009, le 4 décembre 2009 au parlement suédois à la veille de la conférence mondiale sur le changement climatique à Copenhague. Dans son mot de circonstance, René Ngongo a dit: « *Il est temps de changer de modèle et de soutenir les vraies solutions* ». Il est revenu sur le paradoxe congolais révoltant: « *peuple économiquement pauvre dans un pays naturellement riche. «L'abondance des ressources naturelles ne profite qu'à quelques-uns* ». Le lauréat du prix Nobel Alternatif 2009 a rappelé les propos d'un journaliste belge Roger Huisman qui, en 2001 lors d'une des émissions radiophoniques à Kisangani avait déclaré :"



René Ngongo, le lauréat

Aujourd'hui, les congolais affluent en Europe à la recherche de l'exil économique certes mais

demain si vous préservez bien vos forêts, ce sont nous autres Européens qui viendront chercher l'exil écologique chez vous...". René Ngongo s'est alors posé la question de savoir comment cette prophétie pourra-t-elle s'accomplir si nos forêts ne sont pas mises à l'abri de toute sorte de menaces et sans une administration forestière rodée et capable d'en assurer un contrôle adéquat ? Les forêts de la RDC couvrent environ 145 millions d'hectares, soit 62% du territoire national. Elles sont un immense réservoir de carbone et de biodiversité et ont un rôle majeur à jouer dans les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique. En outre, elles contribuent à réguler le régime hydrique de l'un des plus grands bassins du monde. La RDC se classe parmi les pays dits de megabiodiversité, se plaçant au 5ème rang mondial pour la diversité des plantes et animaux. Ses forêts abritent des espèces endémiques que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. 3 des 4 grands singes se trouvent en RDC. Ces forêts jouent un rôle essentiel pour la survie de

40 millions de congolais vivant en milieu rural et urbains, tributaires des ressources forestières pour leur nourriture (supermarché), soins médicaux (pharmacie), bois énergie et matériaux de construction. Les forêts leur fournissent subsistance et revenus, et représentent un intérêt spirituel évident en termes des sites sacrés, a affirmé René Ngongo pour qui la RDC a la lourde responsabilité d'assurer en partenariat avec la communauté internationale la pérennité de ce patrimoine indispensable à la survie de sa population et à l'avenir de l'humanité.

René Ngongo a donné quelques pistes en termes d'objectifs, notamment: Contribuer efficacement à la lutte contre le changement climatique; Renforcer les droits des peuples autochtones et autres communautés forestières – premiers gardiens de la forêt en prônant le Consentement libre informé et préalable (CLIP); Lutter contre la pauvreté avec des alternatives crédibles; Préserver la diversité biologique et les services climatiques des écosystèmes en particulier dans des paysages des forêts intactes; Plus de transparence, de bonne gouvernance et de contrôle de gestion de la forêt; Un mécanisme REDD (Réduction des Émissions Liées à la Dégradation et à la Déforestation) approprié pourrait répondre à la plupart de ces objectifs, en créant un fonds fiable pour protéger les forêts et pour promouvoir des alternatives durables. Enfin, il a remercié Greenpeace et la fondation Right Livelihood Award et son fondateur Jakob von Uexkull pour ce coup de pouce supplémentaire qu'ils viennent de donner à la campagne forêts du Bassin du Congo.

JBLubamba

Le IV^e Congrès du pétrole recommande la création d'un cadre juridique et contractuel susceptible d'attirer les investisseurs

Le quatrième congrès du pétrole qui s'est tenu du 24 au 26 mars 2010 au palais du Peuple de Kinshasa, a fait plusieurs recommandations parmi lesquelles la création d'un cadre juridique et contractuel susceptible d'attirer les investisseurs. Cette réunion qui a regroupé des experts venus de toute l'Afrique avait comme thème : « **plus de 100 milliards de barils de réserves prouvées de pétrole : opportunités, défis et développement pour l'Afrique** ». Plusieurs sous-thèmes ont été développés : l'investissement dans l'industrie pétrolière en

Afrique, la promotion de l'industrie du gaz en Afrique et la dépendance énergétique, le renforcement des capacités locales dans l'industrie pétrolière en Afrique, les nouvelles opportunités de joint venture en exploration – production en Afrique, le potentiel en pétrole et en gaz et projets en RDC, le renforcement des capacités financières dans l'industrie pétrolière en Afrique, les projets de transport port des hydrocarbures par pipelines en Afrique.... Pour le Ministre des hydrocarbures de la RDC, Célestin Mbuyu, ce Congrès a été un carrefour d'échanges et de partage d'expertise de

développement des liens entre décideurs, professionnels du secteur et investisseurs potentiels ou établis. Au cours de ce congrès, des questions ayant trait aux stratégies d'opportunités de développement des activités pétrolières, d'investissements de partenaires ont été abordées et des recommandations ont été reformulées. Entre autres aussi, l'amélioration des infrastructures, l'utilisation rationnelle du gaz, le transfert des technologies, la préservation de l'environnement. Le prochain rendez-vous est prévu en 2013 au Gabon.

JBL

Techniques culturales du manioc

FICHE TECHNIQUE

Généralités

Nom scientifique :
Manihot esculanta

Famille :
Euphorbiacée

Origine :
Amérique du Sud

Importance : le manioc est cultivé pour l'alimentation humaine. Riche en Amidon, il est consommé directement sous forme de tubercules (frais, Bouillie, en chikwangue et en Fufu. Les feuilles servent également de légume « Pondeu »

a. Place dans la rotation

* Planter le manioc à la fin d'assolement, juste avant la jachère

Exemples:

1- En forêt d'ouverture

-Maïs - arachide - Manioc (Soja) – jachère

2- Savane d'ouverture

- Maïs – arachide – Manioc (Soja)

* Durée de la Jachère : 4-7 ans

b. Préparation du sol

Le manioc exige une préparation du sol pour un rendement.

*En forêt : Après défrichage, abattage, incinération, tronçonnage et débardage on procède à la trouaison.

* En savane : Après débroussaillage, dessouchage, tronçonnage et débardage, on procède au labour. Le labour sur butte et billon n'est pas pratiqué au Bas-Fleuve.

Variétés en diffusion						
N°	Variétés	Caractéristiques		Cycle (mois)	Rdt/(T/ha)	Résistance
	Variétés	Aspects végétatif	Ecologie			
1.	Mvuama 83/137	Pétiole :Rose -verdâtre Tige : Bronze -Grisâtre HP : 2-4m HR : 1-1,5m Nbre de tuberc/Pieds : 6-12 Nombre de tiges:2-3	Soldes légers lourds et fertiles	12-18	25-40	Mosaïque tolérante
2.	Rav/85-27	Pétiole :Rose -verdâtre Tige : Bronze marron HP : 2-3m HR : 50-100m Nbre de tuberc/Pieds : 6-12 Nombre de tiges:1-2	Soldes légers lourds et riches	12-18	25-35	Mosaïque
3.	Sadisa 91/203	Pétiole :Rose -verdâtre Tige : Jaune marron HP : 2-5m HR : 50-100m Nbre de tuberc/Pieds : 6-18 Nombre de tiges:2-3	Soldes légers lourds et riches	12-18	30-50	Mosaïque
4.	F.100	HR : 0,50-100m Nbre de tuberc/Pieds : 8-18 (mais petit) Nombre de tiges:1-2		10-15	20-35	Mosaïque
5.	Lueki 92/377	Pétiole :Rose -verdâtre Tige : Bronze grisâtre HP : 2-4m HR : 1-1,5m Nbre de tuberc/Pieds : 6-15 Nombre de tiges: 2-3	Soldes légers lourds et riches	8-15	25-40 Bactériose	Mosaïque
6.	Anti-Ota	Pétiole :Rose -verdâtre Tige : Rouge marron HP : 2-4m HR : 1m Nbre de tuberc/Pieds : 6-15 Nombre de tiges:2-5	Soldes légers lourds et riches	12-24	30-40	Mosaïque Cochénille farineuse sensible à la Bactériose

c. Choix de boutures

-Prélever les boutures sur les tiges saines, âgées de 10-15 mois sur la partie médiane et aoûtée.
- Eviter les boutures vieilles et trop jeunes.

d. Epoque et Mode de plantation.

- Plantation au début de pluies (2-3 pluies régulières)

Saison A : Octobre - Novembre

Saison B : Février

-Dimensions de Bouture : 20-25 cm de long ayant 3-5 yeux.

- Position de bouture : 1 bouture à plat ; 2 boutures en oblique en courant l'entièreté de la bouture et respecter la géotropie.

- Nombre de bouture/ emplacement : 1

- Ecartement : 1m x 1m soit 10.000 boutures/ha ou encore 200-2500m linéaire des boutures/ha.

e. Fertilisation

Généralement, on recommande la fumure organique associée à

certaines techniques d'amélioration du sol telles que :

En savane :

- Le paillage.
- La culture en couloir avec les légumineuses.
- Le précédent cultural de plantes légumineuses.
- L'enfouissement des graminées qui donne des résultats très satisfaisants à partir de la deuxième année.

En forêt :

- Respecter la durée de la jachère : 4-7 ans

- Utilisation des jachères améliorantes avec les plantes légumineuses.

En ce qui concerne la fumure minérale, SENAFIC recommande : 150Kg de NPK 17-17-17 ou 15-15-15-, un mois après plantation, appliquées en ligne à 20 cm de la ligne de plantation. Refaire l'opération 3 mois après.

f. Entretien

Il consiste à :

- Regarnir les vides dans les 30 jours après plantation

- Sarcler dès que les mauvaises herbes menacent de concurrencer le manioc surtout pendant les premiers mois de croissance. Rythmes de sarclage : 30 jrs – 60 jrs 105 jrs.

- Biner également pour casser la croûte du sol qui se forme en surface et permettre ainsi au sol de bien conserver l'humidité.

(suite en page 22)

Techniques de conservation des produits agricoles

1. Causes des pertes des stocks

Les pertes de stocks peuvent être dues aux conditions du milieu naturel, à l'état la biologie du produit stocké, aux insectes et autres ravageurs.

Les pertes ou les détériorations des stocks ne sont pas uniquement dues au stockage, elles peuvent se produire au cours de la récolte et de différentes opérations postérieures.

Les pertes post-production se présentent sous forme de perte de poids par

séchage, perte d'éléments nutritionnels, de qualité ou d'accessibilité et de perte de valeur économique. Elles se produisent à différents stades du système post-production, en cours de récolte, de battage, de séchage, d'entreposage au moment de la commercialisation ou de l'utilisation de la récolte.

2. Conditions du milieu

Le développement des insectes est dû aux climats favorables associés aux techniques de conservation et d'hygiène

de stocks très rudimentaires.

Selon Appert (1985), les pertes totales peuvent représenter 40% dans les régions climat chaud et humide et 10% dans les régions à climat sec.

3. Biologie du produit stocké

Les grains à stocker doivent avoir une intégrité absolue. La variété des grains peut favoriser ou défavoriser le développement potentiel des ravageurs.

En effet, les variétés des grains à tégument dur et intact, des glumes enfermant la graine opposent une résistance mécanique à la pénétration des insectes et à celle de leurs larves. Les grains à surface rugueuse diminuent la ponte des bruches chinoises.

4. Insectes

Les insectes sont des petits animaux dont certains, qualifiés des « nuisibles », disputent avec l'homme des produits de la terre

(suite en page 23)

Techniques culturales du manioc

g. Maladies et moyens de lutte

N°	Maladies	Agent causal	Symptômes	Lutte
1.	Maladie du cierge (Bactériose)	Xanthomonas (bactérie)	-Tâches angulaires sur les feuilles -Flétrissement et chute des feuilles -Desèchement des tiges -Présence de gomme des pétioles et les jeunes tiges	-Utiliser les variétés résistantes -Prélever les boures sur le pied sain -Respecter la rotation des cultures -Phytosanitation
2.	Mosaïque	Virus transmis par une mouche blanche (bemisia tabaci)	-Tâches jaunâtres sur les feuilles -Recroquevillment des feuilles malades -Réduction de dimensions des dimensions des feuilles	-Utiliser les variétés résistantes ou tolérantes -Phytosanitation
3.	Anthraxe	Colletotrichum manihotis (champignons)	-Présence des chancres sur les tiges -Etranglement apical de tige et mort	-Utiliser les variétés résistantes -Phytosanitation
4.	Cochenille farineuse de manioc	Phenococcus manihotis	-Rabougrissement et buissonnement des pousses terminales -Raccourcissement des entrenœuds -Enroulement foliaire	-Utiliser les variétés résistantes -Phytosanitation
5.	Acarien vert	-Mononychellus	-Tâches chlorotiques sur des feuilles malades -Chlorose et réduction de la surface foliaire	-Utiliser les variétés résistantes -Phytosanitation
6.	Cochenille africaine de racines et tubercules	Stotococcus vaysteirei	-Présence des fourmis de genre Tanella -Présence des insectes sur les racines de nutrition, tubercules et souches -Réduction de la tubercule et parfois non tubérisation	-Respecter la jachère (durée) -Respecter le temps de plantation Utiliser les variétés précoces

h. Récolte

(suite de la page 21)

Feuilles : trois récoltes recommandées, la première à partir du 3^{ème} mois puis échelonné tous les 2 mois. Il faut faire l'assolement pour une récolte régulière des feuilles. Un prélèvement excessif des feuilles en cours de végétation entraîne une forte pression de maladies et diminue le rendement en tubercules. **Racines tubérisées** : Il est recommandé de récolter entièrement les tubercules d'un plant pour éviter d'exposer le reste des tubercules aux maladies.



Techniques de conservation des produits agricoles

FICHE TECHNIQUE

(suite de la page 22)

aussi bien avant qu'après leur récolte.

Ils sont responsables des pertes considérables, aussi est-il nécessaire de les combattre et pour ce faire, il importe d'avoir à leur sujet quelques connaissances élémentaires :

Les insectes des denrées stockées appartiennent généralement aux deux ordres de Coléoptère et de Lépidoptère.

Les Coléoptères

Les adultes possèdent une paire d'ailes antérieures sclérifiées appelées élytres qui protègent la paire d'ailes membraneuses utilisées pour le vol. ceci donne à ces insectes une certaine résistance qui leur permet de se déplacer dans la masse des grains à la recherche des conditions favorables de développement : température, humide, teneur en oxygène. Les larves souvent responsables des dégâts sont vermiformes.

Les bruches sont les coléoptères des légumineuses. Chaque espèce semble être relativement spécifique à une plante (Anonyme, 1988).

- *Collosbruchus Maculatus* ou brute du niébé et du pois chiche ;
- *Acanthoscelides Obtetus* ou bruche du haricot ;
- *Cayendon serratus* ou bruche des arachides,...

BIOLOGIE

L'attaque des bruches peut commencer au champ ou dans les stocks. Dans le champ, les œufs sont déposés sur les gousses. Les larves pénètrent dans celle-ci et gagent les graines. Dans le stock les œufs sont déposés directement sur les graines

et colles à l'aide des sécrétions. Les femelles choisissent des variétés à surface lisse plutôt que rugueuse. Après éclosion, la larve se rend dans les cotylédons qu'elle évide (effet de fenêtre). La

paire d'ailes membraneuses sont relativement fragiles et n'infestent que la surface des lots. Pour se nourrir, ils ne disposent que d'une trompe ; ce sont donc les

La présence d'insectes dans les masses des grains a également d'autres conséquences. Leur développement, leur invasion surtout des coléoptères morts, des



Conservation du manioc au Mayombe dans le Bas-Congo

nymphose commence une fois la fenêtre de sortie aménagée. L'adulte est un petit coléoptère brun. Le cycle de développement dure 4 à 5 semaines.

DEGATS

Les larves pénètrent dans les graines et s'en nourrissent. L'infestation commence en général dans le stock mais les adultes peuvent voler une distance d'un demi-mille (925 m) et ainsi, attaquer des champs depuis le lieu de stockage.

AUTRES COLEOPTERES

Les principaux coléoptères rencontrés dans les stocks sont :

- Tribolium confusum*
- Rhizopertha dominica*
- Sitophilus oryzae* ou charançon de riz
- Sitophilus zeamais* ou charançon du maïs
- Prostephanus truncatus*
- Trogoderma granarium*

b. Les lépidoptères

Vulgairement appelés papillon, ils possèdent eux

larves ou chenilles, qui, disposant des fortes pièces buccales, vont attaquer les graines.

Les principaux lépidoptères sont :

- Sitotroga cerealella* appelé L'Alucite des céréales
- Plodia interpunctella* appelé « teigne des fruits secs »
- Ephestia Spp.*

2.5. Dégâts causés par les insectes

Les insectes consomment les grains notamment au cours du développement larvaire. Par conséquent on observe des pertes en poids. En consommant le germe du grain, les larves entraînant d'importantes pertes du pouvoir germinatif.

Les insectes contaminent les grains par les restes de leur développement larvaire (déchet, œufs...), par leurs déjections, par les sécrétions malodorantes et parfois toxiques des adultes et des larves qui déprécient fortement la denrée.

nymphes et des cocons de larves, qui contiennent des dangereux poisons, peuvent rester dans les denrées stockées : dans certaines parties de coléoptère par exemple de *TRIBOLIUM CONFUSUM*, on a trouvé des quinones de benzène et dans le tégument de *SITOPHILUS GRAMARIUS*, des quinones d'éthyle, de

méthyle et des méthodes chimiques sont résistants à la chaleur et on ne peut les éliminer par cuisson. Leur présence va permettre le développement des micro-organismes.

L'activité biologique des insectes entraîne occasionner des dégâts au niveau des structures, les larves de *TROGODERMA* par exemple peuvent endommager les sacs...■



LA VOIX DU PAYSAN CONGOLAIS

MENSUEL D'INFORMATIONS DU MONDE RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT- Prix: 1000 FC KIN- 1500 FC Provinces
CINQUIEME ANNEE-N°09- MARS 2010- EDITEUR : BAUDOIN HAMULI - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-BAPTISTE LUBAMBA

Sud Kivu: Des acteurs de la société civile de Walungu outillés en outil de contrôle citoyen de l'action publique

Le séminaire atelier de formation sur la mobilisation citoyenne pour le contrôle de la qualité des services fournis par le gouvernement a eu lieu du 23 au 24 février 2010 à l'Institut des Techniques Médicales « UZIMA » de Walungu. Cet atelier s'inscrit dans le cadre le Programme de Bonne Gouvernance, mis en œuvre par DAI (Development Alternative Incorporated) pour le compte de l'USAID avec la collaboration d'autres partenaires, comme le CENADEP en vue de l'encrage et de l'appropriation de ce

programme au niveau des Organisations de la Société Civile et de la population. Ce programme se déploie au niveau national à Kinshasa et au niveau des provinces et des entités territoriales décentralisées (ETD). Le Sud Kivu, le Katanga, le Maniema et le Bandundu sont les 4 provinces concernées par le PBG (Programme de Bonne Gouvernance) en RD Congo.

Les objectifs principaux du programme ont consisté notamment à renforcer et améliorer les capacités des organes législatifs nationaux et provinciaux ; à renforcer l'implication des citoyens et la capacité des gouvernants locaux dans la

mise en œuvre de la décentralisation ; à renforcer les synergies pour une gouvernance responsable. Au cours de cet atelier plusieurs sujets ont été abordés, notamment celui en lien avec la promotion de l'agropastoral dans la lutte contre la pauvreté, le processus de mobilisation des citoyens a consisté en la mise en place des comités des éleveurs dans les différentes localités. Ces comités s'organisent autour des soins communautaires de leur bétail en assurant le suivi sanitaire et alimentaire.

La Société Civile Noyau de Walungu constate ces

jours de multiples barrières de tracasseries érigées par les hommes en uniforme sur le tronçon routier Mugogo-Bukavu. Chaque passant est obligé de verser une somme de 200 FC, vivres, braises et bois de chauffe. Quiconque ne parvient pas à répondre à ces obligations se voit torturé et humilié. La Société Civile demande l'implication des autorités politico administratives et militaires dans ce dossier pour que la sécurité soit garantie à ces paisibles citoyens. Constatant que le gros des travaux des champs sont abandonnés aux seules femmes, les Organisations de la Société Civile de Walungu ont invité

les hommes et les femmes à participer à des séances de sensibilisation sur le genre entendu comme processus d'harmonisation des relations et de complémentarité entre l'homme et la femme dans la société et dans le cas présent sur l'exécution des travaux agropastoraux en milieu rural de Walungu dans la perspective de lutter efficacement contre la pauvreté ■

Ibi Village livrera 1 million de tonnes de CO² en 2017

Thomas Mukoko Nzebele

Ibi Village, est situé dans le plateau de Bateke sur la route de Bandundu à plus de 160 km de la ville de Kinshasa. C'est une grande réserve de CO² en RDC. Son puits de carbone séquestre 2,4 millions de tonnes de CO² pendant au moins 30 ans et à l'échéance de 2017, ce village livrera un minimum de 1 million de tonnes de CO².

A l'heure actuelle, Ibi village est le seul programme qui livrera des crédits carbone forestiers en République Démocratique du Congo avant 2012. Des ONG travaillant dans le domaine de l'environnement se sont

rendus compte de cette expérience lors de la visite de ce puits de carbone organisée par Greenpeace, le 20 Mars 2010 sur ce site. Ibi village est dirigé par deux frères, Olivier et Thierry Mushiete qui mettent en commun leurs talents en agronomie et en finance. Deux frères qui disposent de 22.000 ha de terrain dont 8.000 ha pour la famille. Le puits de carbone forestier consiste à reboiser 500 ha au rythme de 900 ha par an pendant 5 ans sur ces 900 ha dont 800 ha sont plantés en combinant manioc et, arbres, 100 ha sont plantés en forêt pure.

L'équipe qui travaille pour le compte des Mushiete, est composée de 30 permanents (employés et ouvriers) ; de renforts ponctuels et 200 ouvriers temporaires et tous contribuent ensemble à la réussite du projet. Les hommes clés de cette équipe sont des agronomes ; animateurs agricoles ou sociaux, contrôleurs qualité, logisticiens, managers des affaires coutumière et familiales, autant de fonctions indispensables à la construction d'Ibi village. Ce puits de carbone forestier remplacera la savane herbeuse par un

boisement. Ceci permettra non seulement de piéger le gaz carbonique de l'atmosphère pendant la croissance des arbres mais aussi de faire disparaître les feux de savane, producteurs de rejets de CO² et de CH₄ dans l'atmosphère. Cette visite très riche en enseignements pour des organisations de la société civile, leur a permis d'échanger et surtout de partager l'expérience en matière de carbone forestier avec Thierry Mushete. Dans le cadre du développement durable, les communautés locales bénéficient de l'emploi, d'un hôpital et d'une école primaire ■

**La Voix du
Paysan
Congolais**

MENSUEL D'INFORMATIONS
DU MONDE RURAL ET DE
L'ENVIRONNEMENT

Editeur
Baudouin Hamuli

Directeur de Publication
Jean Baptiste Lubamba

Directeur de rédaction
Emmanuel Kokolo

Comité Editorial
Baudouin Hamuli, Jean-Baptiste
Lubamba, Jeanine Mukanyirwa,
Albert Kabuya, Freddy Mumba,
Emmanuel Kokolo

Administration et Finances
Justin Kanyengwenye

Distribution
Thomas Mukoko
Chrispin Assimbo

Impression
IPC Services
Kinshasa